



Agglo Sud Pays Basque  
Hego Lapurdiko Hirigunea

www.agglospb.fr

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE  
MARS 2015

DIAGNOSTIKO EKOLOGIKOA  
2015KO MARTXOA

# Document d'objectifs Natura 2000

## La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau) / FR 7200785

# Helburu Dokumentua

## Urdazuri (itsasadarra, errepirak eta ibilguak) / FR 7200785



Ce projet est cofinancé  
par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Aquitaine  
avec le Fonds européen agricole pour  
le développement rural (FEADER).





## Maître d'ouvrage

---

Ministère en charge de l'environnement – DREAL Aquitaine – DDTM des Pyrénées Atlantiques

## Président du COPIL

---

M. Philippe ELISSALDE, vice-président de l'Agglomération Sud Pays Basque et maire de la commune d'Ahetze

## Opérateur Natura 2000

---

Agglomération Sud Pays Basque  
Service milieux naturels  
Chargé de mission : Florence Rubio  
Tel : 05 59 48 30 85  
5-7 rue Putillinea  
64122 Urrugne

## Rédaction du diagnostic écologique

---

Rédaction/coordination :  
Florence Rubio, chargée de mission Natura 2000

Assistance rédaction/technique :  
Rosana Zuccheli, association ECOGIS

## Prestataire technique

---

- diagnostic écologique : Bureau d'étude ETEN Environnement,
- assistance diagnostic Vison d'Europe : Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine,
- coordination et assistance sur la partie habitat et flore du diagnostic écologique : Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.

## Crédits photos de la couverture :

---

Saumon atlantique © J-P. BORDA / ONEMA  
Ripisylve Nivelle © A. RIBES / Agglomération Sud Pays Basque



# Sommaire

|   |               |
|---|---------------|
| <b>Table des illustrations.....</b>   | <b>- 2 -</b>  |
| Les figures .....   | - 2 -         |
| Les Tableaux .....  | - 2 -         |
| <b>Liste des abréviations.....</b>  | <b>- 3 -</b>  |
| <b>Avant-propos .....</b>   | <b>- 4 -</b>  |
| <b>1. Le site Natura 2000 « La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau) » .....</b> | <b>- 5 -</b>  |
| 1.1. Un site cours d'eau .....  | - 5 -         |
| 1.2. L'aire d'étude .....   | - 5 -         |
| <b>2. Etat des lieux.....</b>   | <b>- 6 -</b>  |
| 2.1. Méthodes d'inventaires.....  | - 6 -         |
| ▶ 2.1.1. Analyse bibliographique .....  | - 6 -         |
| ▶ 2.1.2. Pré-cartographie .....   | - 6 -         |
| ▶ 2.1.3. Habitats naturels et espèces végétales.....                                  | - 6 -         |
| ▶ 2.1.4. Inventaires des espèces faunistiques.....                                    | - 6 -         |
| 2.2. Méthode de définition de l'état de conservation des espèces.....                 | - 7 -         |
| 2.3. Résultats de l'état des lieux.....   | - 9 -         |
| ▶ 2.3.1. Expertise floristique .....  | - 10 -        |
| ▶ 2.3.2. Expertise faunistique .....  | - 16 -        |
| <b>3. Enjeux de conservation .....</b>  | <b>- 51 -</b> |
| 3.1. Méthode de hiérarchisation des enjeux.....                                       | - 51 -        |
| ▶ 3.1.1. La valeur patrimoniale .....   | - 51 -        |
| ▶ 3.1.2. Les Menaces .....  | - 51 -        |
| 3.2. Résultats.....   | - 52 -        |
| <b>4. Bilan du diagnostic écologique .....</b>  | <b>- 53 -</b> |

# Table des illustrations

## Les figures

|  |        |
|--|--------|
| ● Figure 1 : Réseau hydrographique du site Natura 2000 .....                             | - 5 -  |
| ● Figure 2 : Aire d'étude pour la réalisation des inventaires .....                      | - 5 -  |
| ● Figure 3 : Habitats d'espèce de la Loutre d'Europe .....                               | - 18 - |
| ● Figure 4 : Habitats d'espèce du Vison d'Europe .....                                   | - 20 - |
| ● Figure 5 : Habitats d'espèce du Desman des Pyrénées .....                              | - 22 - |
| ● Figure 6 : Habitats d'espèce de l'Agrion de Mercure .....                              | - 24 - |
| ● Figure 7 : Habitats d'espèce de la Cordulie à corps fin.....                           | - 26 - |
| ● Figure 8 : Habitats d'espèce du Cuivré des marais .....                                | - 28 - |
| ● Figure 9 : Habitats d'espèce de la Cistude d'Europe .....                              | - 31 - |
| ● Figure 10 : Évolution des effectifs de Saumons adultes .....                           | - 33 - |
| ● Figure 11 : Habitats d'espèce du Saumon atlantique .....                               | - 34 - |
| ● Figure 12 : Habitats d'espèce de l'Alose feinte .....                                  | - 36 - |
| ● Figure 13 : Évolution de la population de grandes aloses de la Nivelle .....           | - 38 - |
| ● Figure 14 : Habitats d'espèce de la Grande alose .....                                 | - 38 - |
| ● Figure 15 : Habitats d'espèce des Lamproie marine et fluviale .....                    | - 42 - |
| ● Figure 16 : Habitats d'espèce des Lamproie de Planer .....                             | - 44 - |
| ● Figure 17 : Habitats d'espèce de l'Ecrevisse à pattes blanches.....                    | - 46 - |
| ● Figure 18 : Habitats d'espèce de la Mulette perlière.....                              | - 49 - |
| ● Figure 19 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales présentes sur le site..... | - 50 - |

## Les Tableaux

|  |        |
|--|--------|
| ● Tableau 1 : Evaluation de l'état de conservation .....                       | - 8 -  |
| ● Tableau 2 : Synthèse sur les espèces d'intérêt communautaire recensées.....  | - 9 -  |
| ● Tableau 3 : Synthèse sur les espèces végétales d'intérêt communautaire ..... | - 10 - |
| ● Tableau 4 : Synthèse sur les espèces animales d'intérêt communautaire .....  | - 16 - |
| ● Tableau 5 : Clé dichotomique pour hiérarchiser les enjeux .....              | - 51 - |
| ● Tableau 6 : Hiérarchisation des enjeux .....                                 | - 52 - |
| ● Tableau 7 : Bilan du diagnostic écologique du site .....                     | - 53 - |



# Liste des abréviations

|           |   |
|-----------|---|
| AAPPMA    | Association Agréée de Pêche et de Protection Des Milieux Aquatiques                               |
| CBNPMP    | Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées                                 |
| CBNSA     | Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique   |
| EIC       | Espèce d'Intérêt Communautaire  |
| FDP       | Fédération Départementale de Pêche  |
| FSD       | Formulaire Standard de Données  |
| GIP       | Groupement d'Intérêt Public   |
| HIC       | Habitat d'Intérêt Communautaire   |
| INRA      | Institut National de la Recherche Agronomique   |
| ONEMA     | Office national de l'eau et des milieux aquatiques  |
| ONF       | Office National des Forêts  |
| PDPG      | Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles |
| PLAGEPOMI | Plan de gestion des poissons migrateurs   |
| PNA       | Plan National d'Action  |
| PNR       | Plan National de Restauration   |
| SAGE      | Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux   |
| SCOT      | Schéma de Cohérence Territoriale  |
| ZCV       | Zone de Cœur Vitale ( <i>pour le Vison d'Europe</i> )   |

# Avant-propos

## Objectif de ce volet

---

La Directive « Habitat-Faune-Flore » du 21 mai 1992 vise la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage et complète la directive Oiseaux. Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) sont les sites désignés au titre de la directive Oiseaux et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) sont celles issues de la directive Habitats, Faune et Flore. Destinée à établir un état des lieux précis de l'existant, la phase d'inventaire et de cartographie d'un DOCOB, le diagnostic écologique, constitue une étape essentielle pour définir les futures actions qui devront être mises en place au cours du DOCOB.

Ce document constitue, à ce titre, une synthèse du diagnostic écologique du site Natura 2000 « La Nivelle » pour la partie espèces d'intérêt communautaire uniquement. Concernant les habitats naturels, le travail fourni lors de l'élaboration du DOCOB ne répondait pas à la demande : le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA), chargé d'encadrer le diagnostic habitat, n'a pas validé la typologie et par conséquent la cartographie. Ce DOCOB ne prend donc pas en compte la partie habitats du site. Le CBNSA et le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) réaliseront la typologie en 2015, ce qui permettra par la suite de compléter cette partie du DOCOB.

Pour aller plus loin dans l'analyse écologique du site et pour une meilleure compréhension des enjeux il est recommandé de consulter ce présent document associé :

- à l'atlas cartographique disponible dans le document de synthèse du DOCOB,
- au document de compilation qui comprend le rapport détaillé du diagnostic écologique ainsi que les présentations et comptes rendus de réunions et de groupe de travail menés durant la phase d'élaboration du DOCOB.

## Réalisation et partenaires

---

Le DOCOB du site Natura 2000 FR 7200785 « La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau) » a été confié à l'Agglomération Sud Pays basque. Pour réaliser le diagnostic écologique du site, elle a été assistée par des prestataires techniques :

- **ETEN Environnement** : réalisation du diagnostic écologique du site (inventaire et définition des enjeux du site)
- **Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine** : assistance pour le diagnostic Vison d'Europe
- **Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA)** : coordination et assistance sur la partie habitat et flore du diagnostic écologique



# 1. Le site Natura 2000 « La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau) »

## 1.1. Un site cours d'eau

La Nivelle, cours d'eau franco-espagnol de 41 km s'écoulant en majeure partie dans les Pyrénées-Atlantiques, a été proposée comme site d'intérêt communautaire le 30 avril 2004. Le périmètre de ce site s'étend uniquement en territoire français le long de la Nivelle, de ses affluents permanents et de ses zones humides sur 1 450 ha, lui conférant un aspect très linéaire.

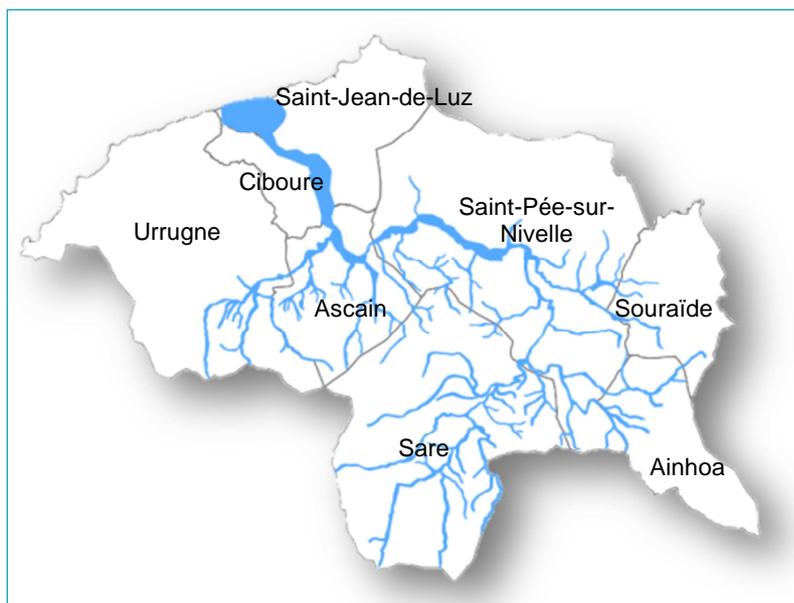


Figure 1 : Réseau hydrographique du site Natura 2000

## 1.2. L'aire d'étude

La délimitation de l'aire d'étude conditionne la pertinence des résultats de l'inventaire. Pour la définir, ont été pris en compte la fonctionnalité des milieux présents ainsi que la répartition possible de certaines espèces.

Pour assurer une cohérence écologique et fonctionnelle, l'aire d'étude est étendue au lit majeur des cours d'eau inclus dans le site Natura 2000, c'est-à-dire jusqu'aux premières courbes topographiques. Cette aire représente 2 562 ha.

L'ensemble des relevés habitats naturels, des prospections faune, des analyses écologiques et des rendus cartographiques du volet écologique sont restitués à l'échelle de l'aire d'étude.

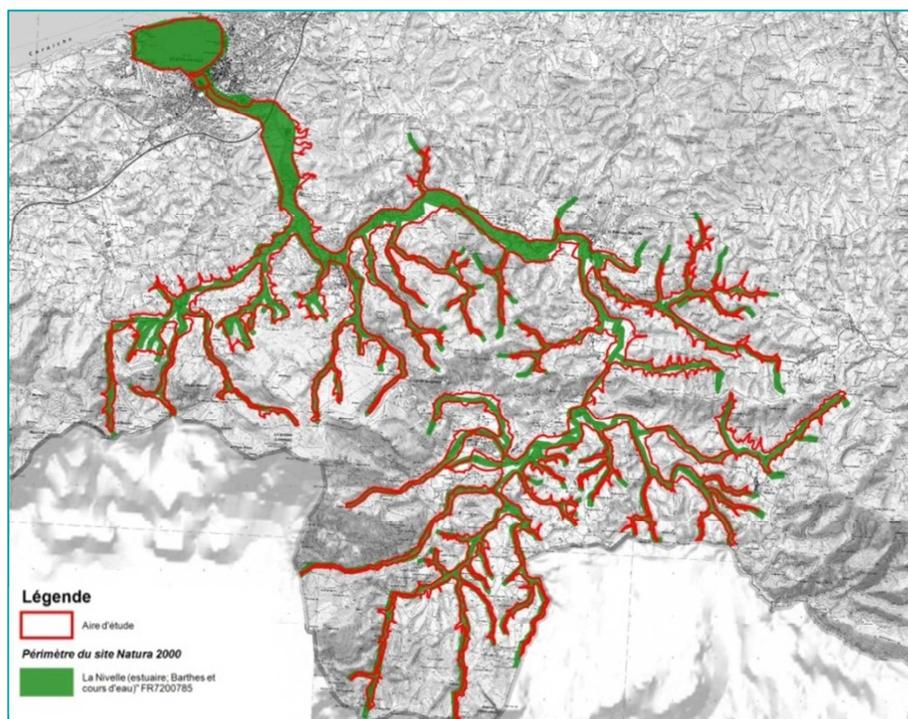


Figure 2 : Aire d'étude pour la réalisation des inventaires

# 2. Etat des lieux

## 2.1. Méthodes d'inventaires

Le site Natura 2000 du réseau hydrographique de la Nivelle étant désigné au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore, les prospections sont ciblées sur les espèces et habitats inscrits en annexe II de cette Directive. D'autre part, la Nivelle étant un site de type cours d'eau, les recherches sont principalement orientées sur les espèces inféodées aux milieux aquatiques et les habitats liés au cours d'eau.

### ► 2.1.1. *Analyse bibliographique*

La consultation des études déjà réalisées et des documents disponibles a permis de lister les habitats naturels, espèces et habitats d'espèces susceptibles d'être présents sur l'aire d'étude et de les caractériser (localisation, effectif, dynamique, menaces, pression...). Elle a également permis d'adapter les protocoles de suivi (stratégie d'échantillonnage, période de suivi...).

### ► 2.1.2. *Pré-cartographie*

La pré-cartographie a pour but d'individualiser des ensembles homogènes (falaises, landes, boisements feuillus, zones urbaines, cultures, prairies, pelouses...) à partir des différentes couches cartographiques existantes. Ce travail permet, par conséquent, d'améliorer la connaissance du site, d'appréhender son fonctionnement et de cibler les prospections espèces. Le site a donc été digitalisé à une échelle 1/2500<sup>ème</sup>.

### ► 2.1.3. *Habitats naturels et espèces végétales*

#### **Caractérisation et cartographie des HIC**

---

La première étape consiste à réaliser la typologie des habitats, c'est-à-dire la liste des habitats présents sur le site, et une cartographie précise de ces habitats du site. Ce travail est réalisé à partir de relevés phytosociologiques répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude.

Une fois la typologie validé par le CBNSA, une deuxième phase de terrain est réalisée afin de cartographier tous les habitats du site à une échelle 1/2000<sup>ème</sup>.

#### **Inventaire des espèces végétales**

---

La bibliographie a mis en évidence la présence de 3 plantes d'intérêt communautaire : l'Angélique des estuaires, le Trichomanès remarquable et la Soldanelle velue. Le diagnostic sur ces espèces se base dans un premier temps sur la bibliographie (données de l'Agglomération Sud Pays Basque, des CBN, du DOCOB Larrun-Xoldokogaina...) puis sur les inventaires de terrain.

### ► 2.1.4. *Inventaires des espèces faunistiques*

Ce travail a pour objectif de vérifier la présence des espèces identifiées lors de la bibliographie, d'en identifier d'autres, de connaître la répartition et d'évaluer les effectifs.

L'analyse pour le Desman des Pyrénées, le Vison d'Europe ou encore les poissons de l'Annexe II est uniquement basée sur la bibliographie car ces espèces sont déjà suivies dans d'autres programmes (PNA Desman des Pyrénées, PNR Vison d'Europe) ou par des structures du territoire telles que l'INRA, la FDP, l'AAPPMA, MIGRADOUR. Cette bibliographie a permis de répondre en partie aux éléments demandés dans le DOCOB.

Pour les autres espèces, des inventaires de terrain ont été réalisés :

## Prospection Loutre d'Europe

La méthode de détection de la Loutre d'Europe reprend celle élaborée par le groupe Loutre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), la méthode ISOS (LIFE loutre). L'aire d'étude du site Natura 2000 est découpée selon le maillage UTM (Universal Transverse Mercator). Dans chacune des mailles, trois passages au maximum sur un site défini ont été réalisés pour relever des indices de présence de l'espèce.

## Prospections Insectes inféodés aux milieux aquatiques

Les inventaires des libellules et des papillons ont été réalisés de façon simultanée, en journée (entre 10h et 18h) lorsque la température était supérieure à 14°C. Les recherches des adultes se sont orientées sur les cours d'eau et plans d'eau pour les libellules (habitat de reproduction) et sur les prairies humides pour les papillons.

## Prospections Cistude d'Europe

Les milieux favorables à l'espèce ont été prospectés à l'aide de jumelles ou d'une longue-vue. Les recherches sont particulièrement axées sur les zones émergées, zones d'atterrissages le long des berges, rochers, bois morts... utilisés comme places de chauffe par l'espèce. Les prospections sont réalisées entre les mois de mai et août où 2 passages par site ont été effectués.

## Prospections l'Écrevisse à pattes blanches

La recherche d'individus a été ciblée sur des tronçons des 11 cours d'eau présentant les plus fortes potentialités d'accueil et n'ayant pas été déjà confirmés par la fédération de pêche. Sur chacun des tronçons, les prospections nocturnes consistent à parcourir environ 200 m du cours d'eau à l'aide d'un projecteur et de capturer les écrevisses pour les identifier.

## Prospections Mulette Perlière

Les prospections consistent à parcourir, par tronçon d'environ 400 mètres, les secteurs favorables à l'aide d'un aquascope (matériel permettant une meilleure visibilité à de faibles profondeurs, 75 cm maximum). Ces prospections ont eu lieu en étiage et par temps ensoleillé.

## 2.2. Méthode de définition de l'état de conservation des espèces

La base de la méthode utilisée est celle des feux tricolores proposée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). L'utilisation d'indicateurs est fixée par la Commission Européenne chargée du suivi de l'évaluation de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Pour l'évaluation périodique des espèces, trois classes d'état de conservation sont à considérer :

- **Favorable (FV)** : l'espèce prospère actuellement et la situation se maintiendra vraisemblablement sans changement dans la gestion ou les politiques existantes ;
- **Défavorable inadéquat (U1)** : un changement dans la gestion ou les politiques en place est nécessaire pour que l'espèce retrouve un statut favorable, mais l'espèce n'est pas en danger d'extinction ;
- **Défavorable mauvais (U2)** : concerne les espèces qui sont en danger sérieux d'extinction, au moins régionalement.

Lorsque l'information disponible est insuffisante pour permettre d'évaluer l'état de conservation d'une espèce, l'état de conservation est noté comme **inconnu (X)**.

Les paramètres utilisés pour le calcul de cet état de conservation sont :

- son aire de répartition naturelle ;
- la taille de population ;
- l'état de son habitat (habitat d'espèce) ;
- les perspectives futures.

Tableau 1 : Evaluation de l'état de conservation  
(Source : Evans et Arvella, 2011 – Annexe C)

| Paramètres d'évaluation   | Etat de conservation   |  |  |   |
|---|--|--|--|---|
|   | Favorable<br>(vert)  | Défavorable<br>inadéquat<br>(orange)     | Défavorable mauvais<br>(rouge)   | Inconnu   |
| Aire de répartition   | Stable (perte et expansion en équilibre) ou augmentation ET $\geq$ aire de référence favorable   | Toute autre combinaison                  | Grand déclin : l'équivalent d'une perte de plus de 1 % par an durant la période indiquée par l'Etat membre<br>OU<br>plus de 10 % au-dessous de l'aire de référence favorable   | Données fiables insuffisantes ou inexistantes                   |
| Population  | Stable (perte et expansion en équilibre) ou augmentation ET $\geq$ population de référence favorable ET<br>Reproduction, mortalité et structure d'âge ne dévient pas de la normale (si les données sont disponibles) |  | Grand déclin : l'équivalent d'une perte de plus de 1 % par an durant la période indiquée par l'Etat membre ET<br>$<$ population de référence favorable<br>OU<br>Plus de 25 % en-dessous de la population<br>OU<br>Reproduction, mortalité et structure d'âge dévient largement de la normale (si les données sont disponibles) |   |
| Habitat d'espèce  | La surface d'habitat approprié est suffisamment grande (est stable ou en augmentation) ET<br>la qualité de l'habitat est appropriée pour la survie à long terme de l'espèce  |  | La surface de l'habitat n'est clairement pas suffisamment grande pour assurer la survie à long terme de l'espèce<br>OU<br>la qualité d'habitat ne permet pas la survie à long terme de l'espèce  |   |
| Perspectives futures<br>Au regard de l'aire de répartition, la population et l'habitat disponible | L'espèce n'est pas sous l'influence significative de pressions ou de menaces. Sa survie à long terme paraît assurée  |  | L'espèce est sous l'influence de graves pressions ou menaces, mauvaises perspectives pour son futur : viabilité à long terme en danger.  |   |
| Evaluation globale de l'état de conservation  | Tous vert ou trois vert et un inconnu  | Un ou plusieurs orange mais pas de rouge | Un ou plusieurs rouge  | Deux ou plusieurs inconnu combinés avec du vert ou tout inconnu |

## 2.3. Résultats de l'état des lieux

La partie Habitat du diagnostic écologique n'a pas été conforme à la demande. La typologie des habitats n'a pas été validée par le CBNSA.

Le CBNSA et le CBNPMP réaliseront cette typologie en 2015, ce qui permettra par la suite de compléter cette partie du DOCOB.

Le DOCOB du site ne comprend pas la partie Habitat. Ainsi, seule la partie Espèce est présentée ci-dessous.

Tableau 2 : Synthèse sur les espèces d'intérêt communautaire recensées

| Groupe d'espèce            | Espèces                     | Observation sur le site |                                    | Etat de la population |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|------------------------------------|-----------------------|
|                            |                             | Date                    | Nb. de sites ou tronçons           |                       |
| Flore                      | Angélique des estuaires     | 2010                    | 1                                  | <b>Avérée</b>         |
|                            | Soldanelle velue            | 2013                    | 1                                  | <b>Avérée</b>         |
|                            | Trichomanès remarquable     | 2013                    | 1                                  | <b>Avérée</b>         |
| Mammifères semi-aquatiques | Loutre d'Europe             | 2012 et 2013            | 12                                 | <b>Avérée</b>         |
|                            | Vison d'Europe              | 2003 et 2006            | 4                                  | Potentielle           |
|                            | Desman des Pyrénées         | 1985 à 2003             | 4                                  | Potentielle           |
| Odonates et rhopalocères   | Agrion de Mercure           | 2004<br>2013            | 2<br>2                             | <b>Avérée</b>         |
|                            | Cordulie à corps fin        | 2004<br>2013            | 2<br>3                             | <b>Avérée</b>         |
|                            | Cuivré des marais           | 2013                    | 1                                  | Potentielle           |
| Reptiles                   | Cistude d'Europe            | 2011                    | 1                                  | Potentielle           |
| Poissons                   | Saumon atlantique           | Depuis 1984             | De la baie au barrage de Lurberria | <b>Avérée</b>         |
|                            | Alose feinte                | 2013                    | De la baie à Uxondoa               | <b>Avérée</b>         |
|                            | Grande alose                | Depuis 1984             | De la baie au barrage de Lurberria | <b>Avérée</b>         |
|                            | Lamproie marine             | Depuis 1984             | De la baie au Lurgorrieta          | Potentielle           |
|                            | Lamproie fluviatile         | Depuis 1984             | De la baie au Lurgorrieta          | Potentielle           |
|                            | Lamproie de Planer          | Depuis 2012             | 7                                  | <b>Avérée</b>         |
| Crustacés                  | Ecrevisse à pattes blanches | 2006                    | 6                                  | Potentielle           |
| Mollusques                 | Mulette perlière            | 2013                    | 5                                  | <b>Avérée</b>         |

*Remarques* : les observations faites avant 2009 sont considérées comme historiques, les populations sont donc estimées comme potentielles sur le site, s'il n'existe pas de données récentes. De même, la présence d'un individu ne valide pas l'existence d'une population sur le site.

Le travail de bibliographie et de terrain a permis pour chaque espèce :

- de caractériser ses populations sur le site,
- de déterminer ses pressions,
- de définir son état de conservation sur le site.

Chaque espèce est décrite dans les fiches synthétiques suivantes, suivies, dans certains cas, d'informations complémentaires. Les habitats d'espèces sont basés sur le travail non validé par le CBNSA. Par conséquent, une actualisation de ces données sera réalisée suite à la cartographie des habitats du site.

### ► 2.3.1. Expertise floristique

#### Description des espèces végétales d'intérêt communautaire

Les inventaires de terrain n'ayant pas été validés par le CBNSA, cette partie est basée uniquement sur la bibliographie existante. Les CBN, lors du diagnostic habitat, compléteront ce travail en 2015 en identifiant et localisant toutes les plantes d'intérêt communautaire présentes sur le site.

Sur le site, 3 espèces végétales sont présentes :

Tableau 3 : Synthèse sur les espèces végétales d'intérêt communautaire

| Fiche N° | Code Natura 2000 | Nom vernaculaire        | Nom scientifique              | Etat de conservation  |
|----------|------------------|-------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| 1        | 1607*            | Angélique des estuaires | <i>Angelica heterocarpa</i>   | Défavorable inadéquat |
| 2        | 1625             | Soldanelle velue        | <i>Soldanella villosa</i>     | Favorable             |
| 3        | 1421             | Trichomanès remarquable | <i>Vandenboschia speciosa</i> | Défavorable inadéquat |

# Fiche espèce N°1

## ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES (*Angelica heterocarpa*)

Code N2000 : **1607\***

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et IV   |
| Protection nationale           | Article 1  |
| Convention de Berne            | Annexe I   |
| Cotation UICN                  | Monde : préoccupation mineure ; France : préoccupation mineure |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Cette ombellifère peut atteindre 2 m de haut. Elle se distingue par une tige robuste, creuse, rude et pubescente. Les feuilles sont profondément découpées, vertes, plutôt luisantes et sans poils. Ses fleurs blanches apparaissent à partir du mois de juin. Ses fruits sont des diakènes ovales-oblongues d'environ 5 mm de large.

#### Ecologie :

Elle est présente uniquement dans des estuaires, sur des berges à pente variable, le long des cours d'eau soumis faiblement aux marées. Elle affectionne surtout les berges argilo-vaseuses de faible pente.

#### Habitats associés :

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin.



Angélique des estuaires  
© ETEN Environnement

Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable inadéquat**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

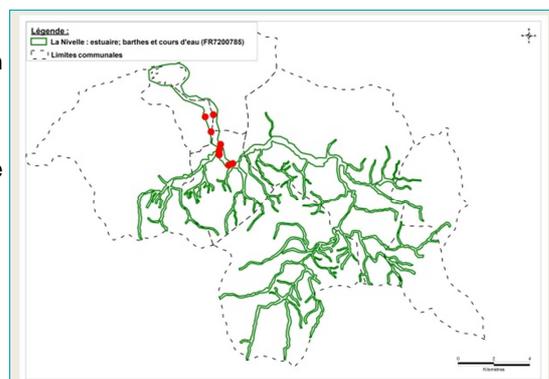
Sur le site, l'espèce a été observée de Saint-Jean-de-Luz à Ascain au niveau des barthes.

#### Effectif sur le site :

Les données du CBNSA estiment la population à plus d'une cinquantaine de pieds.

#### Rareté :

L'Angélique des estuaires est rare sur le site.



### Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

#### Menaces potentielles

#### Recommandations en matière de gestion

- Modification du degré de salinité
- Artificialisation ou érosion des berges
- Développement des espèces envahissantes
- Remise en question de l'ensemble des aménagements et pratiques (dragage, enrochement, remblais) en vigueur dans l'estuaire,
- Sensibilisation des autorités, des gestionnaires et des propriétaires,
- Lutte contre l'érosion des berges par plantation de Saule blanc,
- Elimination mécanique de la végétation nitrophile et interdiction de stocker des déchets de jardins à proximité des peuplements.

## Informations complémentaires

### **Le site Natura 2000, un noyau important d'Angélique des estuaires à l'échelle française**

L'Angélique des estuaires est une espèce endémique française. Seuls 4 gros noyaux existent, limitant son aire de répartition à la façade atlantique, de la Loire à la Nivelle. L'espèce est donc considérée comme rare. Le site Natura 2000 constitue un de ces noyaux, la population est estimée sur la Nivelle à moins d'une cinquantaine de pieds.

### **Une espèce inféodée aux zones de balancement des marées**

Cette espèce est présente dans les zones de marées ou des bords vaseux des rivières un peu à l'intérieur des terres, au niveau des berges. Elle est capable de s'installer sur différents substrats : vases compactes, remblais et enrochements récents envasés, souches d'arbres... Même si elle fréquente sur les berges soumises à l'influence de la marée, une trop forte salinité entraîne la disparition de l'espèce.

L'Angélique des estuaires se rencontre principalement dans des milieux denses et hauts qui sont inondés lors des marées de fort coefficient :

- Dans les mégaphorbiaies à Oenanthe safranée et Oenanthe de Foucaud,
- Dans les groupements hygronitrophiles herbacés,
- Dans les roselières légèrement saumâtres.

Comme cette espèce est très mobile et qu'un plant a une durée de vie de 3 ans, elle ne se préserve pas en protégeant les pieds des individus, mais en préservant les 3 types d'habitats et leur interconnexion.

Sur le site, les zones répondant à ses besoins sont présentes sur les barthes de la Nivelle.

### **L'estuaire de la Nivelle : des habitats bien préservés pour l'Angélique des estuaires**

Les barthes de la Nivelle présentent des habitats assez bien conservés. La principale menace semble venir du Sénéçon en arbre (*Baccharis hamillifolia*), espèce exotique envahissante qui s'étend sur des zones initialement colonisées par des roselières et des mégaphorbiaies. Il concurrence directement l'Angélique des estuaires ainsi que d'autres espèces à hautes valeurs patrimoniales telles que l'Oenanthe de Foucaud en dégradant ces habitats.

# Fiche espèce N°2

## SOLDANELLE VELUE (*Soldanella villosa*)

Code N2000 : **1625**

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et IV                         |
| Protection nationale           | Article 1                                |
| Convention de Berne            | Annexe I                                 |
| Cotation UICN                  | Monde : vulnérable ; France : vulnérable |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Cette plante vivace de 8 à 30 cm de hauteur se caractérise par son aspect velu, ses rhizomes allongés horizontaux, ses racines nombreuses et émettant des touffes de feuilles. Ses feuilles sont minces et molles, vert clair, à long pétiole velu glanduleux et limbe arrondi en cœur à la base, faiblement dentées sur les bords, un peu poilues glanduleux en dessous et pratiquement glabre sur le dessus. Ses corolles sont de couleur bleu violet. La floraison a lieu de mars à juin.

#### Ecologie :

Plante hygrophile, sa présence est liée à une forte humidité de l'atmosphère ou du substrat. Elle se rencontre sur substrat siliceux, grès, quartzites et schistes, avec un sol très humifère, acides à neutre (pH 4,5 à 6,5), en stations rupestres à proximité des cascades, dans des ravins très encaissés, forestiers ou non, ou dans des situations moins confinées mais toujours à très forte humidité atmosphérique ou édaphique.

#### Habitats associés :

8220-21 : Végétation humo-épilithique des parois acidiclives vasco-cantabriques



Soldanelle velue  
© N. Sloth

Etat de conservation de l'espèce

**Favorable**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

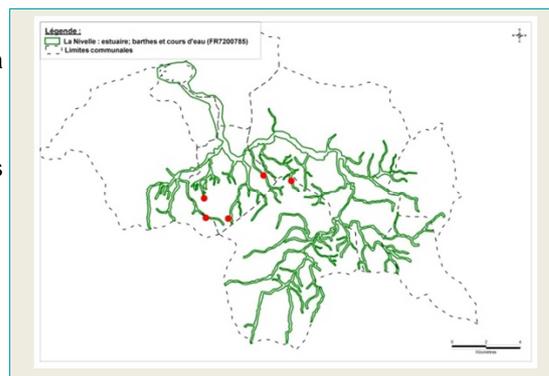
Sur le site, l'espèce a été observée à proximité du massif de la Rhune (2007).

#### Effectif sur le site :

Les données de présence sont issues de la bibliographie, les effectifs ne sont pas connus.

#### Rareté :

La Soldanelle velue est rare sur le site.



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

#### Menaces potentielles

- Réduction du couvert forestier,
- Prélèvement de l'espèce par les amateurs de plantes rares et par le public non informé,
- Piétinement par le bétail.

#### Recommandations en matière de gestion

- Limitation au strict minimum des interventions sylvicoles,
- Surveillance des stations,
- Information du grand public et des gestionnaires concernés.
- Etablissement d'un état initial et d'un suivi de la dynamique des populations, de prospections complémentaires.

# Fiche espèce N°3

## TRICHOMANES REMARQUABLE (*Vandenboschia speciosa*)

Code N2000 : **1421**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et IV

Protection nationale Article 1

Convention de Berne Annexe I

Cotation UICN Monde : préoccupation mineure ; France : préoccupation mineure

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Le Trichomanès remarquable est une fougère à rhizome rampant présent sous deux formes bien différenciées :

- La forme feuillée peut atteindre 10 à 40 cm de long. Elle est caractérisée par des rhizomes flexueux, longs, grêles (1 à 3 mm de diamètre), rampants, munis de fibrilles roux-noirâtres et des feuilles, les frondes, triangulaires très découpées, persistantes et vert sombre.
- Le prothalle (germe) est de nature filamenteuse. Il forme des amas ressemblant à du coton hydrophile d'une couleur vert tendre.

#### Ecologie :

L'espèce est présente dans des sites humides et très sombres : surplombs rocheux, entrées de grottes, dans des ravins très encaissés et boisés, parfois des puits. Elle se rencontre généralement sur des quartzites, schistes, grès et parfois sur le substrat sableux de certaines grottes.

#### Habitats associés :

8220-21 : Végétation humo-épilithique des parois acidoclines vasco-cantabriques



Trichomanès remarquable  
© J.M. Pérez de Ana

Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable inadéquat**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

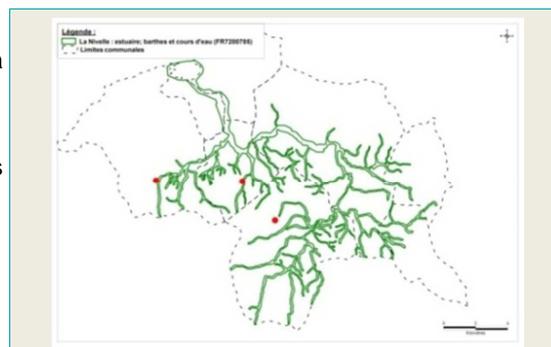
Sur le site, l'espèce a été observée à proximité du massif de la Rhune (2007).

#### Effectif sur le site :

Aucun individu n'a été observé lors des inventaires de 2013. Les données de présence sont issues de la bibliographie (2007).

#### Rareté :

Le Trichomanès remarquable est rare sur le site.



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

#### Menaces potentielles

#### Recommandations en matière de gestion

- Réduction du couvert forestier : hausse de l'ensoleillement direct et de l'évaporation, modification de l'hygrométrie,
- Prélèvement des espèces par les amateurs de plantes rares et par le public non informé.
- Limitation au strict minimum des interventions sylvicoles,
- Surveillance des stations,
- Information du grand public et des gestionnaires concernés,
- Etablissement d'un état initial et d'un suivi de la dynamique des populations, de prospections complémentaires,
- Interdiction des écobuages en surplomb des habitats potentiels et existants.

## Les espèces végétales patrimoniales

De plus, seize espèces patrimoniales ont été recensées dans la bibliographie ou lors des inventaires de terrain dont :

- **11 espèces protégées à l'échelle nationale :**
  - Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia* Hayne),
  - Séneçon de Bayonne (*Senecio bayonnensis* Boiss.),
  - Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia* L.),
  - Grémil à rameaux prostrés (*Lithodora prostrata* (Loisel.) Griseb. subsp. prostrata),
  - Œnanthe de Foucaud (*Oenanthe foucaudii* Tess.),
  - Spirante d'été (*Spiranthes estivalis* (Poir.) Rich.),
  - Bruyère de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica* (Huds.) K),
  - Vigne des bois (*Vitis vinifera* L. subsp. *sylvestris* (C.C. Gmelin) Hegi),
  - Hyménophyllum de Tunbridg (*Hymenophyllum tunbrigense* (L.) Sm.),
  - Pulicaire commune (*Pulicaria vulgaris* Gaertn.),
  - Séneçon des marais (*Tephrosia palustris* (L.) Fourr.).
- **5 espèces protégées à l'échelle régionale :**
  - Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum* (L.) Huds.),
  - Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris* L.),
  - Ruppie maritime (*Ruppia maritima* L.)
  - Œnanthe à feuilles de silaus (*Oenanthe silaifolia* M.Bieb.)
  - Lotier grêle (*Lotus angustissimus* L.).



Figure 3 : Illustration de quelques espèces végétales patrimoniales

## Les espèces végétales exogènes

Le site Natura 2000 « La Nivelle » est en proie à la colonisation par des espèces végétales ayant un caractère invasif. Parmi les plus gênantes pour les espèces d'intérêt communautaire, on peut citer le Baccharis à feuille d'accroche, la Balsamine de l'Himalaya...



Figure 4 : Baccharis dans les barthes de la Nivelle  
- 15 -

## ► 2.3.2. Expertise faunistique

### Description des espèces animales d'intérêt communautaire

Les inventaires de terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration du DOCOB et ceux réalisés par les acteurs du territoire ont permis d'identifier 15 espèces animales d'intérêt communautaire sur le site. Pour 5 d'entre elles, leur présence reste potentielle :

- **Ecrevisse à pattes blanches** : l'espèce a été identifiée sur le site sur 5 stations depuis 2006. Lors des inventaires de terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration du DOCOB en 2013, aucun individu n'a été contacté.
- **Cuivré des marais** : seul un individu a été observé sur le site lors des campagnes de terrain réalisées en 2013. Cet effectif ne permet pas de conclure sur le statut de l'espèce sur le site (transit ou résidence).
- **Cistude d'Europe** : l'espèce a été observée à deux reprises en 2011 sur le site. Elle n'a pas été contactée lors des inventaires de terrain de 2013.
- **Desman des Pyrénées** : l'espèce a été observée en 2003 sur le site. Des inventaires de terrain ont été réalisés en 2013, mais l'espèce n'a pas été identifiée. Au vu de la difficulté de détection de l'espèce, sa présence sur le site reste potentielle.
- **Vison d'Europe** : Les dernières données de présence sur l'espèce datent de 2006. Depuis, d'autres observations ont été faites mais non confirmées par un expert.

Tableau 4 : Synthèse sur les espèces animales d'intérêt communautaire

| Fiche N° | Code Natura 2000 | Nom vernaculaire            | Nom scientifique                   | Etat de conservation | Présence sur le site |
|----------|------------------|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|
| 4        | 1355             | Loutre d'Europe             | <i>Lutra lutra</i>                 | Favorable            | Avérée               |
| 5        | 1356             | Vison d'Europe              | <i>Mustela lutreola</i>            | Défavorable mauvais  | Potentielle          |
| 6        | 1301             | Desman des Pyrénées         | <i>Galemys pyrenaicus</i>          | Défavorable mauvais  | Potentielle          |
| 7        | 1044             | Agrion de Mercure           | <i>Coenagrion mercuriale</i>       | Défavorable mauvais  | Avérée               |
| 8        | 1041             | Cordulie à corps fin        | <i>Oxygastra curtisii</i>          | Inconnu              | Avérée               |
| 9        | 1060             | Cuivré des marais           | <i>Lycanea dispar</i>              | Inconnu              | Potentielle          |
| 10       | 1220             | Cistude d'Europe            | <i>Emys orbicularis</i>            | Défavorable mauvais  | Potentielle          |
| 11       | 1106             | Saumon atlantique           | <i>Salmo salar</i>                 | Défavorable mauvais  | Avérée               |
| 12       | 1103             | Alose feinte                | <i>Alosa fallax</i>                | Inconnu              | Avérée               |
| 13       | 1102             | Grande alose                | <i>Alosa alosa</i>                 | Favorable            | Avérée               |
| 14       | 1095             | Lamproie marine             | <i>Petromyzon marinus</i>          | Inconnu              | Avérée               |
| 15       | 1099             | Lamproie fluviatile         | <i>Lampetra fluviatilis</i>        | Inconnu              | Avérée               |
| 16       | 1096             | Lamproie de Planer          | <i>Lampetra planeri</i>            | Favorable            | Avérée               |
| 17       | 1092             | Écrevisse à pattes blanches | <i>Austropotamobius pallipes</i>   | Défavorable mauvais  | Potentielle          |
| 18       | 1029             | Mulette perlière            | <i>Margaritifera margaritifera</i> | Défavorable mauvais  | Avérée               |

# Fiche espèce N°4

## LOUTRE D'EUROPE (*Lutra lutra*)

Code N2000 : **1355**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et IV

Protection nationale Article 2

Convention de Berne Annexe II

Cotation UICN (liste rouge) Monde : quasi menacé ; France : préoccupation mineure

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

La Loutre, avec une taille comprise entre 100 et 130 cm et un poids allant de 6 à 11 kg, est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. L'animal présente un corps fuselé hydrodynamique avec un pelage très dense marron foncé, plus clair sur la face ventrale, surtout au niveau du cou. Les pattes sont palmées.

#### Ecologie :

La Loutre fréquente tous types de cours d'eau, lacs, étangs, mares, marais littoraux, zones côtières... où elle se nourrit essentiellement de poissons. Elle gîte le plus souvent dans les berges des cours d'eau au sein de terriers appelés catches, mais aussi à l'air libre dans des roselières, des ronciers ou broussailles...

La durée de vie moyenne est estimée à 4-5 ans.

#### Confusions possibles :

Aucune (à l'exception du Ragondin ou du Vison d'Amérique en nage à longue distance)



Loutre d'Europe

© Alain Bertrand

### Etat de conservation de l'espèce

**Favorable**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

La Loutre a été localisée tout le long de la vallée de la Nivelle, depuis le pont de l'autoroute A64 en amont de la baie, jusqu'aux bourgs de Sare et d'Ainhoa. L'animal fréquente également le ruisseau descendant du col d'Ibardin.

#### Effectif sur le site :

Indéterminé

#### Rareté :

L'espèce est courante (voire très courante) sur le site Natura 2000 jusqu'au pied du massif de la Rhune. Sur les 10 sites prospectés, 7 sites se sont avérés positifs.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



## Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

### Menaces potentielles

- Dégradation de l'habitat d'espèce (artificialisation du cours d'eau, assèchement des zones humides, destruction de la ripisylve, enrochement des berges,...),
- Dégradation/perturbation de la qualité physico-chimique de l'eau,
- Dérangements (activités nautiques),
- Mortalité non naturelle : empoisonnement, collisions routières à hauteur des ponts...

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité des cours d'eau : structure physique du cours d'eau, couvert végétal et fonctionnement hydrologique,
- Encadrement du développement des activités nautiques et plus particulièrement de la dispersion des foules sur les berges,
- Adaptation des travaux en rivière au cycle de vie de la Loutre (pour limiter les risques de mortalité),
- Limitation de la lutte chimique en bordure de cours d'eau,
- Sensibilisation du personnel chargé de l'entretien des routes à la remontée des observations de cadavres de Loutre sur le bassin de la Nivelles.

## Informations complémentaires

### La Loutre présente sur la quasi-totalité du site Natura 2000 de la Nivelles

Des indices de présence ont été observés sur 7 sites prospectés, soit sur 70 % des sites prospectés. Ces données indiquent qu'à minima l'espèce utilise la Nivelles du pont de l'autoroute A64 jusqu'à la frontière espagnole ainsi que l'Armaiaiko erreka, le Lizuniagako erreka et l'Ibardinko erreka.

### L'ensemble du site Natura 2000 de la Nivelles est globalement favorable

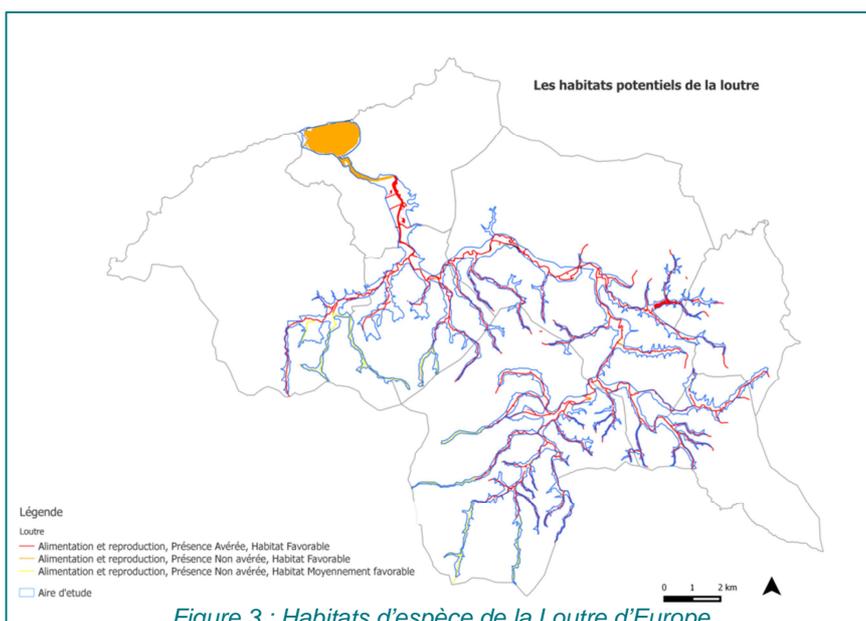
La Loutre est une espèce ubiquiste (elle fréquente des milieux très différents, tels que les cours d'eau, lacs, étangs...) et ichtyophage (elle se nourrit en grande partie de poissons, la présence de poisson est le facteur essentiel pour cette espèce). La ripisylve facilite également la présence de l'espèce car elle offre un important choix de gîtes.

### La baie de Saint-Jean-de-Luz /Ciboure sûrement utilisée comme zone d'alimentation

Les massifs de la Rhune et de Lizarrieta, composés essentiellement de sources et de ruisselets, sont moins favorables car ils n'accueillent pas d'assemblages piscicoles complexes. La Loutre peut donc être présente sur l'ensemble du site y compris sur la baie avec un niveau de favorabilité moins important pour les ruisselets de tête de bassin.

### Une espèce soumise au risque de collision routière

La collision routière représente, en France, la première cause de mortalité de la Loutre. En effet, lors de la montée des eaux, le franchissement de certains ouvrages hydrauliques (ponts, busages...) devient difficile l'obligeant à traverser la chaussée. Un individu victime d'une collision à la hauteur du pont d'Ascaïn en janvier 2014 a été constaté. Sur 52 ponts identifiés sur le site, très peu sont franchissables pour la Loutre en cas de hautes eaux.



# Fiche espèce N°5

## VISON D'EUROPE (*Mustela lutreola*)

Code N2000 : **1356**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et IV

Protection nationale Article 2

Convention de Berne Annexe II

Cotation UICN (liste rouge) Monde : en danger critique d'extinction ; France : en danger

Programme de protection PNR : 2<sup>ème</sup> plan 2007-2011 / Rédaction du 3<sup>ème</sup> plan

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Le Vison d'Europe est un petit mammifère au pelage brun uniforme avec parfois des reflets roussâtres. L'extrémité de la queue et les pattes sont plus sombres. La couleur s'éclaircit légèrement sur les flancs et le ventre. Le menton et les lèvres inférieures et supérieures sont bordés d'un liseré blanc. Les adultes mesurent entre 46 et 55 cm et pèsent entre 400 et 1200 g.

#### Ecologie :

Cette espèce est strictement inféodée aux zones humides du lit majeur des cours d'eau. Elle ne quitte le voisinage de l'eau que pour passer d'un bassin hydrographique à un autre.

#### Confusions possibles :

Vison d'Amérique



Vison d'Europe  
© P. Fournier

Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

Le programme de suivi du Vison d'Europe sur la façade atlantique au cours de la période 2000-2003 a recensé 3 contacts de l'espèce sur la Nivelle. En 2006, un vison d'Europe a également été capturé entre Ascaïn et Saint-Pée-sur-Nivelle sur la ferme Uxondoa.

#### Effectif sur le site :

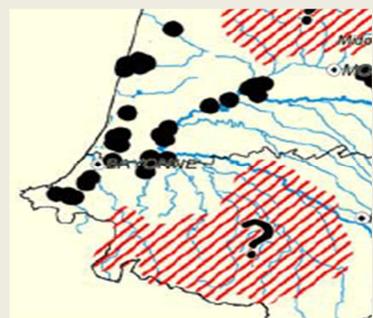
Inconnu

#### Rareté :

L'espèce est considérée comme rare, du fait du très faible nombre d'observations sur le territoire.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



Source : PNR Vison d'Europe  
Données de présence : campagne 2000-2003

## Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

### Menaces potentielles

- Collisions routières : sur les 52 ponts présents sur le site seuls 5 sont équipés de banquettes,
- Dégradation des habitats (destruction des habitats, qualité de l'eau...),
- Prédation par le Vison d'Amérique,
- Destruction indirecte par empoisonnement.

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité des cours d'eau et des structures humides,
- Préservation de la bonne qualité de l'eau,
- Encadrement du développement des activités nautiques et plus particulièrement de la dispersion des foules sur les berges,
- Adaptation des travaux en rivière au cycle de vie du Vison (pour limiter les risques de mortalité).

## Informations complémentaires

### Aucune certitude que l'espèce soit présente sur le site

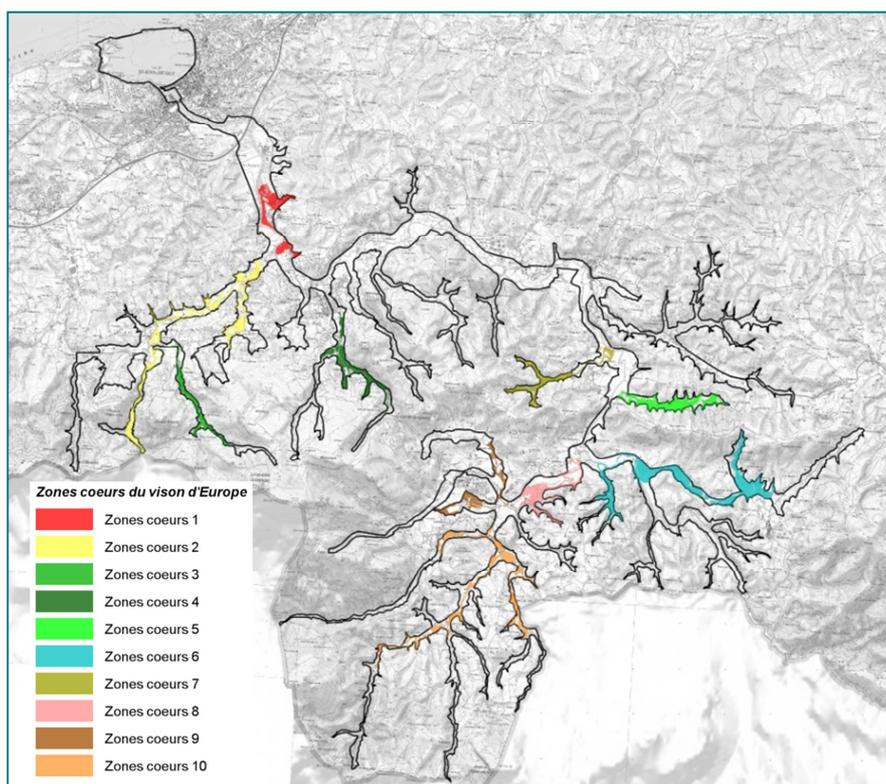
Le Vison d'Europe est une espèce très discrète et en forte régression. Les observations d'individus sont donc difficiles. Les campagnes de piégeage réalisées jusqu'en 2003 permettaient d'obtenir des données sur les effectifs mais elles se sont avérées meurtrières dans certains cas. Il a donc été décidé, pour cette espèce, de stopper les captures d'individus et de se baser uniquement sur une approche habitat. On considère, par conséquent, que si l'habitat existe sur le site, l'espèce doit être protégée malgré l'absence de preuve de sa présence effective.

### Des zones de cœur vitales à priori peu perturbées

Le Vison est un animal territorial qui est susceptible d'exploiter tous les types de milieux humides (milieux agricoles, habitats naturels...) à l'exception de certains habitats anthropiques, on parle de zone d'activité potentielle. Sur le site, 29 types d'habitats hydrophiles favorables au Vison d'Europe ont été identifiés, soit 829 ha sur le site. Néanmoins, pour que ces zones soient considérées comme favorables, elles doivent contenir une surface minimale de 20 ha d'un seul tenant, ces secteurs sont appelés zones de cœur vitales (ZCV). Sur le site, 10 ZCV ont été identifiées, neuf d'entre elles situées sur les affluents de la Nivelle, principalement en tête de bassin.

### Des zones de cœur peu dérangées sur le site

Le Vison d'Europe est soumis à de multiples pressions sur le site mais chacune d'entre elles sont modérées. La qualité de l'eau est relativement bonne, la prédation du Vison d'Amérique est à ce jour faible, le dérangement lié à l'agriculture, aux activités de loisirs (chasse, pêche, canoë-kayak...), au réseau routier et aux entretiens des berges des cours d'eau est limité car elles sont peu nombreuses sur les ZCV et prennent déjà en compte les périodes de sensibilité de l'espèce. Néanmoins, le risque de collision est important car plus de 40 ponts ne sont pas équipés de système de franchissement pour l'espèce et la perte de l'habitat due à l'urbanisation est de même non négligeable sur le site.



# Fiche espèce N°6

## DESMAN DES PYRENEES (*Galemys pyrenaicus*)

Code N2000 : **1301**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et IV                          |
| Protection nationale           | Article 2                                 |
| Convention de Berne            | Annexe II                                 |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : vulnérable; France : quasi menacé |
| Programme de protection        | Plan National d'Action (2010-2015)        |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Le Desman est un petit mammifère endémique de la chaîne pyrénéenne et du Nord-Ouest de la péninsule ibérique. Il a une silhouette très caractéristique : corps trapu pourvu d'une fourrure épaisse brune et nez en forme de trompe. Le Desman mesure de 24 à 29 cm (dont plus de la moitié pour la queue) et pèse entre 50 et 60 g.

#### Ecologie :

Le Desman semble préférer les rivières et torrents pyrénéens à cours rapides. Il y consomme essentiellement des larves d'insectes vivant au fond des cours d'eau, qu'il repère grâce à sa trompe. Le Desman gîte dans les cavités naturelles des berges, dans les anfractuosités entre les pierres et les racines, ainsi que dans les terriers abandonnés par d'autres animaux comme le Campagnol amphibie.

La durée de vie du Desman est estimée entre 2 et 4 ans.

#### Confusions possibles :

Aucune



Desman des Pyrénées

© D. Perez

Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

Entre 1985 et 1992, cette espèce a été observée à 3 reprises sur le site Natura 2000 de la Nivelle :

- sur la Nivelle à Saint-Pée-sur-Nivelle au niveau de l'INRA
- sur la Nivelle à Saint-Pée-sur-Nivelle à hauteur de Cherchebruit
- sur un petit affluent de la Nivelle au sud d'Ainhoa

Plus récemment, le Desman des Pyrénées a été observé en 2003 sur l'Hiruetako erreka à Sare par l'ONF.

#### Effectif sur le site :

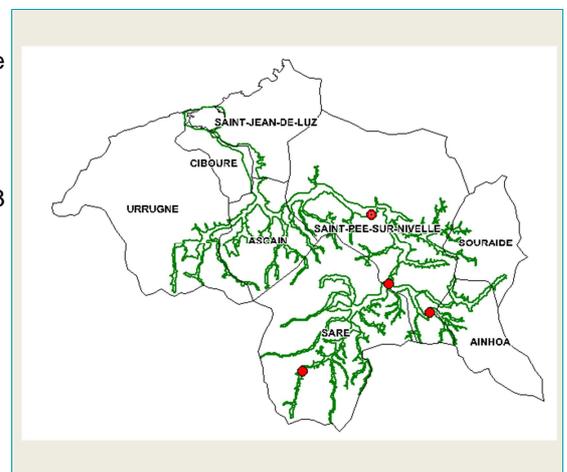
Indéterminé

#### Rareté :

Rare

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



## Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

### Menaces potentielles

- Barrages : obstacles à la libre circulation des individus (Lurberria),
- Artificialisation/perturbation des cours d'eau (dénaturation des berges, modification du régime hydraulique, destruction de la ripisylve...),
- Diminution de la ressource alimentaire : pollution, activités nautiques,...
- Destruction volontaire ou accidentelle (pêcheurs, pisciculteurs,...).

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité des cours d'eau : structure physique du cours d'eau, couvert végétal et fonctionnement hydrologique,
- Maintien de la bonne qualité des eaux,
- Sensibilisation des pêcheurs et piégeurs,
- Gestion de la dispersion des foules sur les secteurs de présence de l'espèce.

## Informations complémentaires

### Une espèce très mal connue

De nombreuses caractéristiques de cette espèce sont encore floues, ce qui peut s'expliquer par son caractère discret et ses faibles effectifs. Il est donc aujourd'hui difficile de connaître ses besoins ou son aire de répartition. Sur le site Natura 2000, les données remontent à 1992 pour 3 d'entre elles et à 2003. Lors de la campagne de 2013 faite par le GREGE, cette espèce n'a pas été observée. Il n'y a donc pas de certitude de la présence de cette espèce sur le site.

### La Nivelles et ses affluents en amont de Saint-Pée-sur-Nivelle constituent une zone favorable

L'écologie du Desman est encore mal connue, il est donc difficile de réaliser une description fine des habitats favorables, néanmoins, il semble inféodé aux cours d'eau à truite des Pyrénées, de bonne qualité. Il est présent du niveau de la mer jusqu'à 2700 m d'altitude, la Nivelles constitue la limite basse de la répartition de l'espèce sur la chaîne pyrénéenne, avec un contact à 15 mètres d'altitude à Saint-Pée-sur-Nivelle.

D'après ces éléments, l'habitat favorable de l'espèce commence au bourg de Saint-Pée-sur-Nivelle (les secteurs en aval ne sont pas assez torrentiels) et s'étend jusqu'aux zones de source. La qualité de l'eau et les seuils, mis à part celui du Lurberria, ne semble pas impacter cette espèce.

Les habitats du Desman représentent un peu moins de 50 % du site

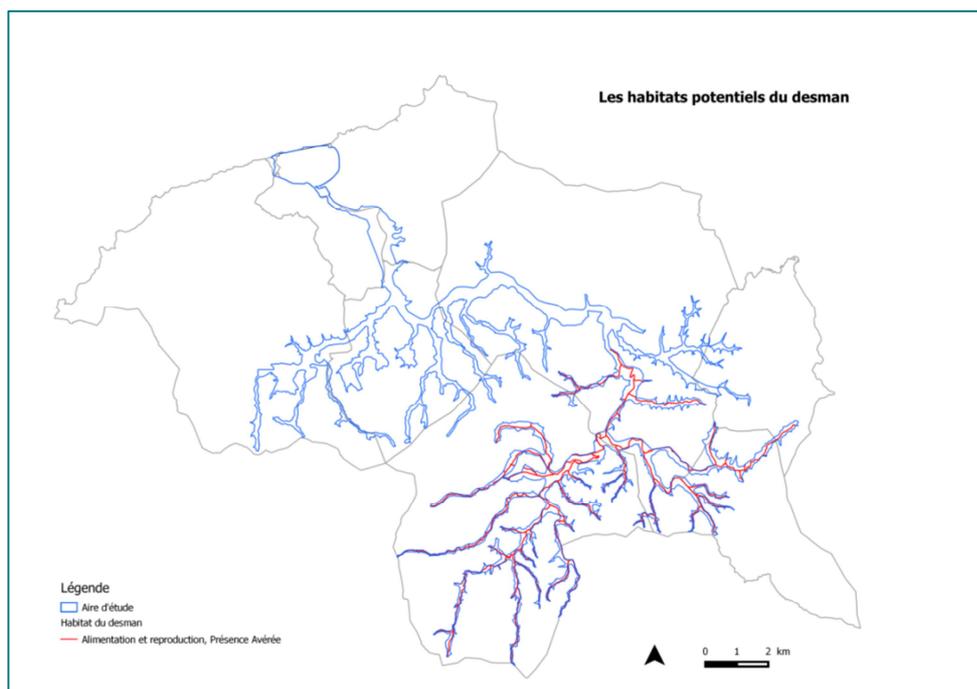


Figure 5 : Habitats d'espèce du Desman des Pyrénées

# Fiche espèce N°7

## AGRION DE MERCURE (*Coenagrion mercuriale*)

Code N2000 : **1044**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II

Protection nationale Article 3

Convention de Berne Annexe II

Cotation UICN (liste rouge) Monde : quasi menacée ; France : en danger

Programme de protection Plan National d'Action Odonates (2011-2015)

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Insecte (libellule) d'environ 30 à 35 mm de long, l'Agrion de Mercure a un abdomen fin, cylindrique et allongé. Chez le mâle, l'abdomen est bleu ciel maculé de taches noires, alors que chez la femelle, il est presque entièrement noir bronzé.

#### Ecologie :

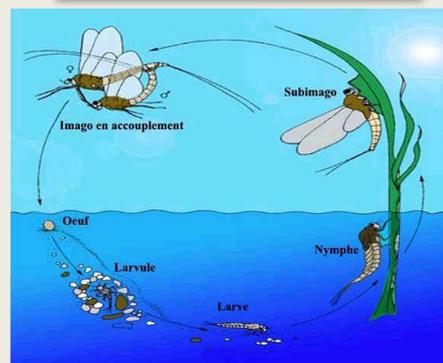
Cette espèce est attachée aux sources, ruisseaux, fossés non pollués et bien ensoleillés.

Les larves, qui vivent dans l'eau, se tiennent dans des secteurs calmes du cours d'eau, parmi la végétation. Après l'émergence ou métamorphose, l'imago ou adulte s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies, chemin...).

La durée de vie de l'espèce est estimée à 2 ans environ.

#### Confusions possibles :

Autres espèces du genre *Coenagrion* (Agrion porte-coupe, Agrion orné,...)



Agrion de Mercure

© E. Lorio (photo) - PNA Odonates (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

En 2013, l'Agrion de Mercure a été observé en bordure de l'Arraioko Erreka (Ascaïn) et sur deux réseaux de fossés de drainage des prairies humides en bordure du ruisseau d'Helbarrun (Sare) et de l'Opalazioko Erreka (Ainhoa).

#### Effectif sur le site :

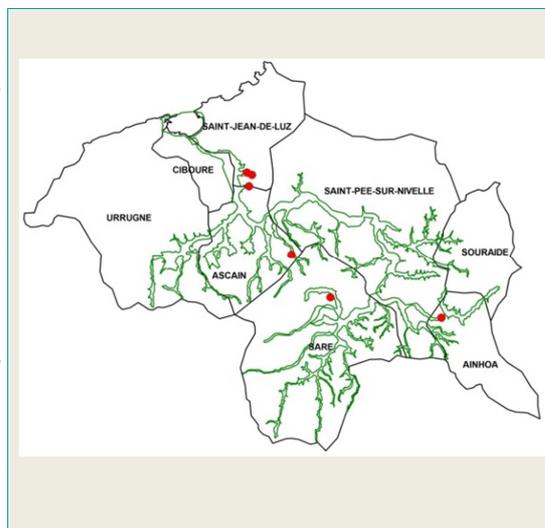
En 2013, 1 seul individu a été observé sur Ascaïn et une quinzaine sur les deux autres sites suscités, ce qui révèle la présence d'une population importante sur ces deux secteurs.

#### Rareté :

Rare et localisé sur la Nivelle, sur les 24 sites prospectés, seuls 3 se sont avérés positifs, soit 12 % des échantillons.

#### Période de présence de l'espèce :

Les adultes sont présents en vol d'avril à août et ont leur pic de reproduction en juillet. Les larves sont dans le milieu aquatique durant une vingtaine de mois.



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

Menaces potentielles

Recommandations en matière de gestion

- Perturbations liées à la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés ...),
- Qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines),
- Durée de l'ensoleillement du milieu (fermeture, atterrissement).
- Maintien des fossés de drainage avec leur végétation aquatique (roselière),
- Lors d'action de gestion sur les sites de présence (curage des fossés, nettoyage des berges), conservation d'une partie du milieu intact pour permettre la recolonisation par l'espèce,
- Approfondissement des connaissances écologiques et de population sur cette espèce.

## Informations complémentaires

### La Nivelle, un cours d'eau sous influence montagnarde, à priori peu favorable pour l'espèce

L'habitat de l'Agrion de Mercure correspond à l'origine aux écoulements lenticques permanents d'eaux claires, bien oxygénées, de faible altitude et situés dans les zones bien ensoleillées. Avec l'anthropisation des vallées alluviales, cette espèce s'est adaptée et colonise à ce jour également les milieux à écoulement nul tels que les fossés. La végétation des zones qu'il fréquente est constituée de laïches, joncs, glycéries, menthes, berles, callitriches, cressons, roseaux...

De par l'influence de la marée et le secteur montagnard, une grande partie du site n'est pas favorable à l'espèce, tel le cours principal de la Nivelle. Néanmoins, ses affluents, certains de ses bras morts et les fossés de drainage qui sillonnent le lit majeur constituent en revanche un habitat privilégié pour l'espèce.

Les fossés et prairies sont donc à conserver, car ils constituent des lieux de maturation des imagos, de chasse et de repos et les zones contenant de l'eau sont fréquentées pour la croissance des larves.

Sur le site, 377 ha sont favorables pour cette espèce, soit environ 17 %.

A ce jour, 3 ha sont fréquentés sur le site soit moins de 1 % de la zone favorable pour l'espèce.

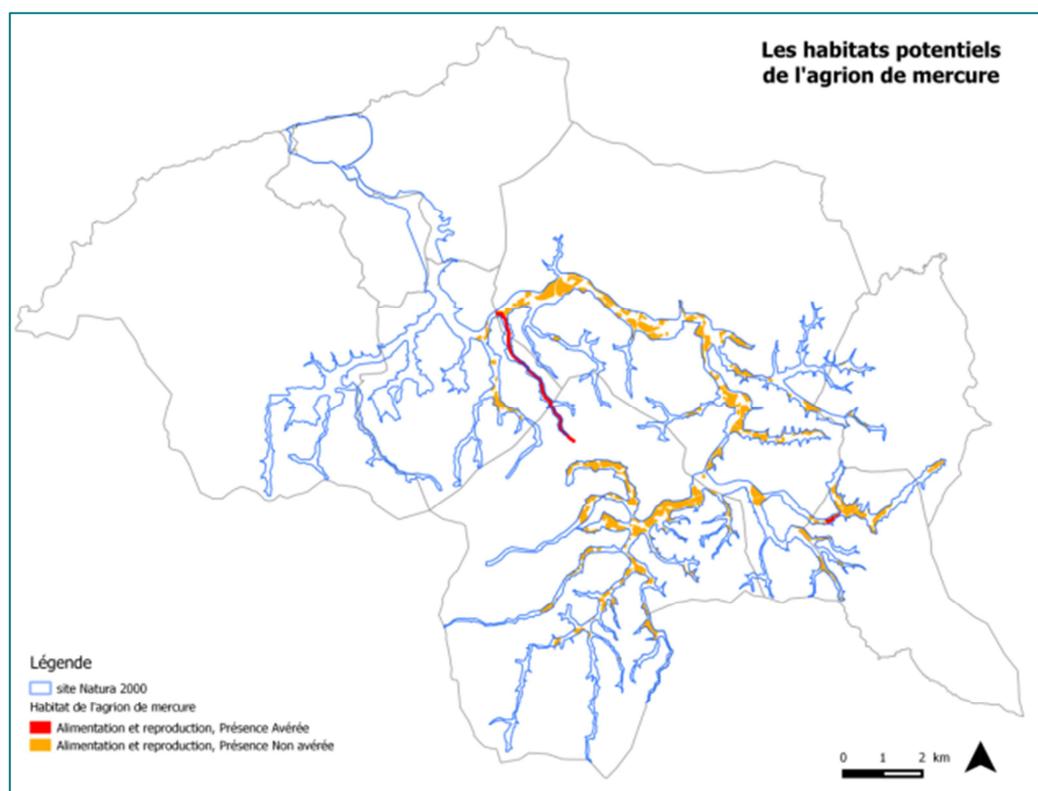


Figure 6 : Habitats d'espèce de l'Agrion de Mercure

# Fiche espèce N°8

## CORDULIE A CORPS FIN (*Oxygastra curtisii*)

Code N2000 : **1041**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et IV

Protection nationale Article 2

Convention de Berne Annexe II

Cotation UICN (liste rouge) Monde : quasi menacée ; France : vulnérable

Programme de protection Plan National d'Action Odonates (2011-2015)

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

La taille de cette libellule est d'environ 50 mm. Son corps est vert métallique avec des marques jaunâtres sur la tête et le thorax (tronc) et des taches dorsales jaunes sur l'abdomen (queue) qui est très étroit à la base.

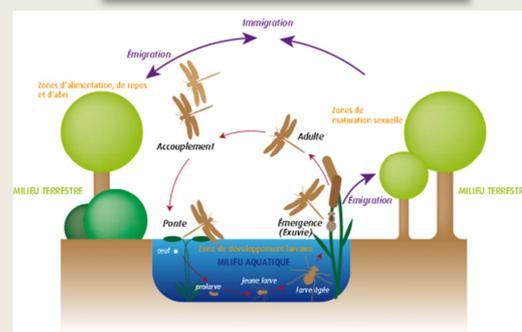
#### Ecologie :

La Cordulie à corps fin fréquente les eaux calmes bien végétalisées et les rivières à faible courant. Il est même possible de la retrouver dans les étangs.

Les larves se développent dans les parties calmes des cours d'eau, entre les racines des aulnes notamment. Après l'émergence, l'imago fréquente les rives végétalisées où il se reproduit entre juin et août. La durée de vie de l'espèce est estimée à 2-3 ans.

#### Confusions possibles :

Espèces du genre *Somatochlora* ou *Cordulia*.



Cordulie à corps fin

© Vallée de l'Oise (photo) PNA Odonates (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

Inconnu

### Répartition

#### Distribution sur le site :

En 2004, la présence de l'espèce est avérée sur le territoire de Saint-Jean-de-Luz au niveau d'Errota Zahar (hors site Natura 2000). En 2013, des individus ont été observés sur deux stations en bordure de la Nivelle entre Ascain et Saint-Pée-sur-Nivelle.

#### Effectif sur le site :

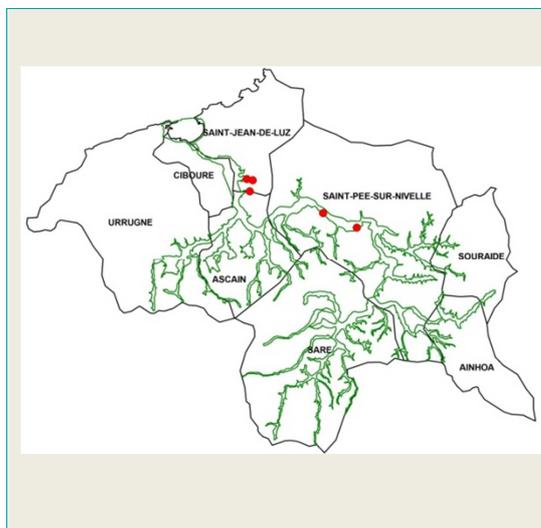
En 2013, les effectifs observés à Ascain et Saint Pée sur Nivelle sont respectivement de 6 et 3 individus.

#### Rareté :

Cette libellule apparaît comme rare sur la Nivelle. Sur les 17 secteurs prospectés, seul deux zones ont été positives soit 8 % des échantillons.

#### Période de présence de l'espèce :

Les adultes sont présents en vol de juin à août où ils se reproduisent. Les Cordulies à corps fin sont présentes à l'état de larve dans le milieu aquatique durant 2 à 3 ans.



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

Menaces potentielles

- Agressions anthropiques directes sur son habitat,
- Pollution des eaux.

Recommandations en matière de gestion

- Prise de dispositions conservatoires adaptées aux milieux lotiques et lentiques si des facteurs défavorables sont clairement identifiés,
- Conservation de la ripisylve,
- Approfondissement des connaissances écologiques et de population sur cette espèce.

## Informations complémentaires

### Une espèce très dépendante des eaux calmes et des berges végétalisées

La Cordulie à corps fin affectionne les eaux calmes de plaine aux berges végétalisées. Les milieux les plus favorables correspondent donc aux vallées alluviales de plaine composées de cours d'eau lents ou de plans d'eau contenant une ripisylve avec des structures dynamiques associées. Ils sont indispensables car ils représentent des lieux privilégiés de reproduction, d'alimentation et de repos.

### Le site Natura 2000 au niveau d'Ascain et de Saint-Pée-sur-Nivelle favorable à la Cordulie

Le site Natura 2000 entre le port d'Ascain et le bourg de Saint-Pée-sur-Nivelle constitue l'habitat le plus favorable à l'espèce car l'écoulement est calme (le lit majeur est élargi), les berges sont pourvues d'une ripisylve ombragée et de chevelus racinaires et le fond du lit mineur est composé de graviers et de blocs rocheux sur des substrats sablo-limoneux.

En amont de ce secteur, sur la Nivelle, le caractère un peu plus torrentiel peut expliquer l'absence d'observation d'individus, seuls des micro-habitats favorables à l'espèce existent.

Sur le site, 89 km sont favorables pour cette espèce et 51 km sont moyennement favorables.

A ce jour, 9 km sont fréquentés sur le site.

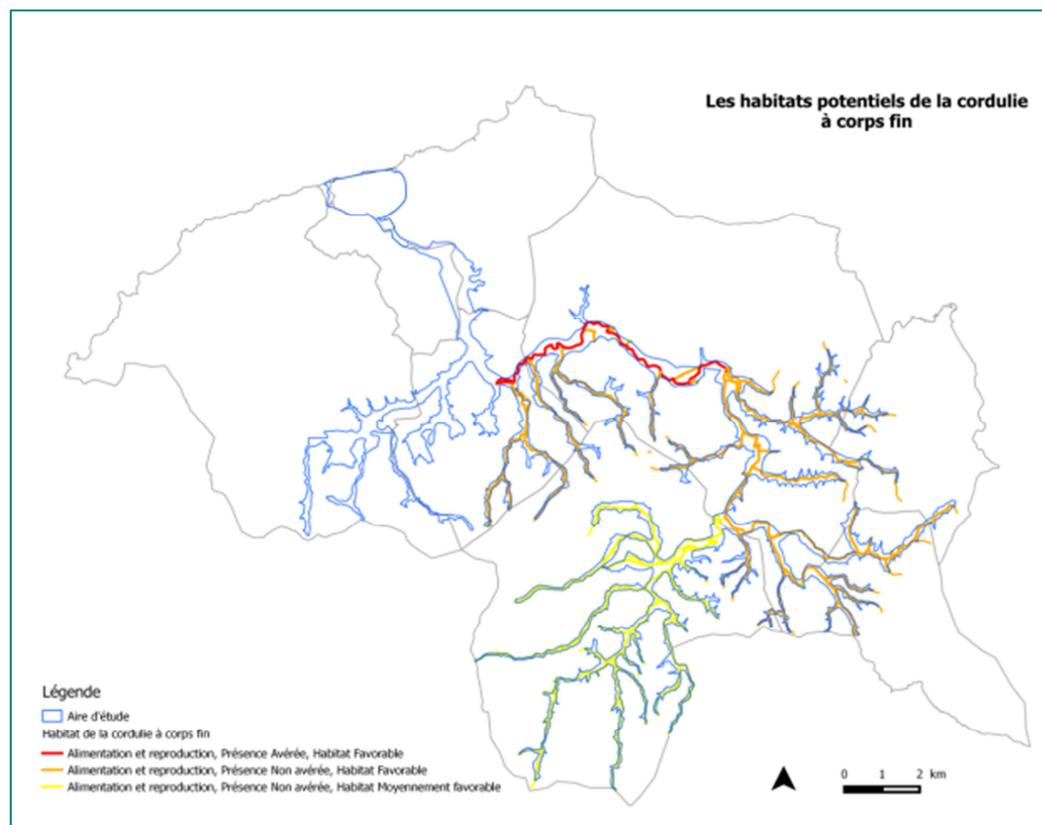


Figure 7 : Habitats d'espèce de la Cordulie à corps fin

# Fiche espèce N°9

## CUIVRE DES MARAIS (*Thersamolycaena dispar*)

Code N2000 : **1060**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et IV

Protection nationale Article 2

Convention de Berne Annexe II

Cotation UICN (liste rouge) Monde : quasi menacée ; France : en danger

Programme de protection Programme LIFE Papillons

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Ce papillon mesure entre 30 et 40 millimètres d'envergure. Le dessus des ailes est orange cuivré, bordé de noir, avec une tache discale noire sur l'aile antérieure alors que le dessous est gris pâle bleuté avec des points noirs liserés de blanc et une large bande submarginale orange vif.

#### Ecologie :

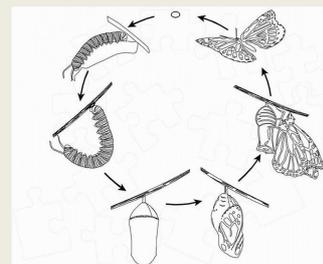
Environ 10 jours après la ponte, le cuivré est en stade larvaire. En fonction de la date de ponte, ce stade peut durer soit 25 jours (en absence de diapause) soit 9 mois (présence de diapause). A partir du mois de mai, les chenilles se transforment en papillons qui ont une durée de vie de 8 à 10 jours.

Les systèmes prairiaux humides constituent le milieu de prédilection du Cuivré des marais.

La durée de vie de l'imago est estimée à 8-10 jours.

#### Confusions possibles :

Cuivré de la Verge d'or ou Cuivré mauvin



Cuivré des marais

© ETEN (photo) - Inconnu (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Inconnu**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce a été localisée sur une parcelle en friche dans les barthes de Ciboure à proximité du marais de Landaburua.

#### Effectif sur le site :

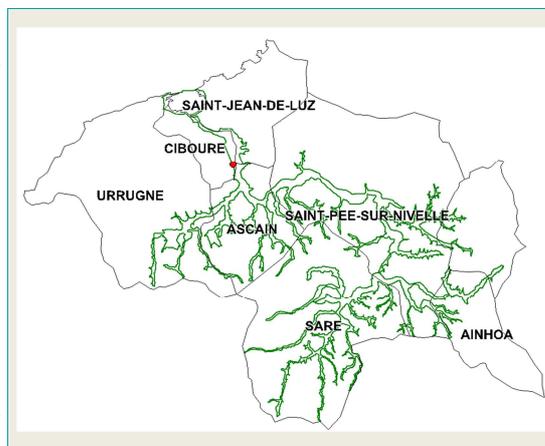
Un seul individu contacté en 2013, la présence d'une population n'est donc pas avérée..

#### Rareté :

L'espèce est rare sur le site : sur les 26 secteurs prospectés, un seul s'est avéré positif, soit 4 % des échantillons.

#### Période de présence de l'espèce :

Les adultes sont en vol de mi-mai à août (2 générations). La phase larvaire a lieu soit de mai à août pour les non diapausantes soit d'août à mai pour les diapausantes.



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

Menaces potentielles

- Dégradation voire destruction de l'habitat d'espèce (perte du caractère inondable ou humide de certaines prairies, assèchement des zones humides, gestion intensive, curage des fossés...),
- Recul de l'élevage : menace pour la conservation des prairies humides.

Recommandations en matière de gestion

- Préservation des zones humides et du fonctionnement naturel des cours d'eau,
- Gestion extensive des prairies humides,
- Adaptation des périodes de fauches sur les secteurs de présence,
- Approfondissement des connaissances écologiques et de population sur cette espèce.

## Informations complémentaires

### Les systèmes prairiaux humides présent sur environ 10 % du site Natura 2000

Les prairies humides constituent le milieu de prédilection du Cuivré des marais. Environ 10 % du site Natura 2000, répartis de façon homogène, correspond à ce milieu. L'habitat du cuivré apparaît donc peu fragmenté, surtout pour une espèce dont la capacité de dispersion est importante. En effet, les imagos peuvent s'éloigner jusqu'à 20 km de leur lieu d'origine. Le cuivré a donc la possibilité d'être présent sur l'ensemble du site.

### La fonctionnalité de l'habitat reste à déterminer

La fonctionnalité des prairies humides en tant que zone de reproduction et d'alimentation dépend du mode de gestion pratiqué. Un pâturage trop intensif de ces prairies empêche le développement des plantes hôtes du Cuivré des marais. Des périodes de fauche intervenant avant la chrysalide (mois de mai) entraînent la destruction des chenilles. Une gestion des prairies adaptée à cette espèce est donc primordiale pour son maintien.

### Une population non avérée sur le site

Un seul individu erratique a été contacté sur les barthes de Ciboure, près du marais de Landaburua, sur une parcelle en friche. On ne peut donc pas valider la présence d'une population sur le site. Les conditions climatiques de l'hiver et du printemps particulièrement pluvieux de 2013 ont très certainement entravé la détection de l'espèce. De nouvelles investigations permettront de statuer sur la présence d'une population sur le site.

266 ha correspondent aux habitats favorables du Cuivré des marais.

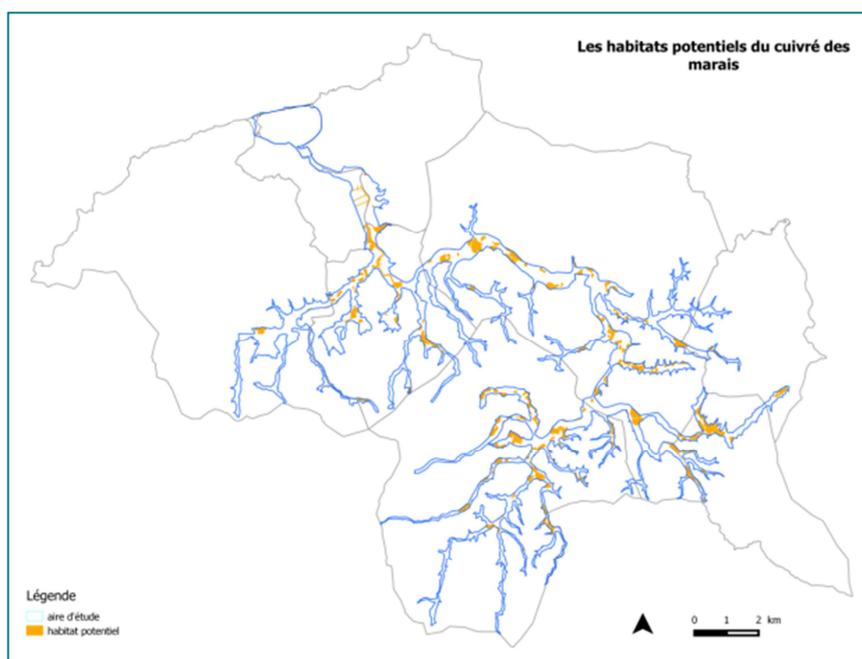


Figure 8 : Habitats d'espèce du Cuivré des marais

# Fiche espèce N°10

## CISTUDE D'EUROPE (*Emys orbicularis*)

Code N2000 : 1220

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et IV                              |
| Protection nationale           | Article 2                                     |
| Convention de Berne            | Annexe II et III                              |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : quasi menacée; France : quasi menacée |
| Programme de protection        | Plan National d'Action (2011-2015)            |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

La Cistude d'Europe est une petite tortue d'eau douce. Sa carapace peu bombée, de couleur sombre, est ponctuée de jaune tout comme les pattes, la tête et la queue. Le plastron (ventre) souvent jaunâtre ou noirâtre présente une grande variation de colorations. Elle mesure de 10 à 20 cm.

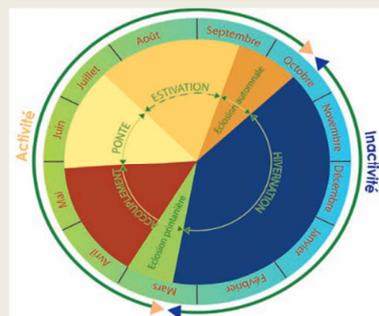
#### Ecologie :

La Cistude d'Europe est une espèce dite multi-habitats ; elle utilise en effet plusieurs milieux pour réaliser son cycle de vie annuel. Cette tortue occupe les cours d'eau lents, lacs, étangs, mares, fossés, canaux d'irrigation, annexes fluviales... Elle a besoin de zones humides relativement peu profondes, présentant des berges à pentes douces et une végétation aquatique abondante par endroit, des postes d'insolation ainsi que des secteurs boisés et des milieux ouverts.

La durée de vie moyenne d'une Cistude d'Europe est de 60 à 70 ans.

#### Confusions possibles :

Emyde lépreuse ou Tortue de Floride (espèce exogène)



Cistude d'Europe

© D. Domec (photo) – Cistude Nature (schéma)

Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce a été observée sur le site en 2010 sur le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle et en 2011 sur le marais de Landaburua à Ciboure. Elle a été également vue sur l'étang d'un ancien moulin, situé à environ 900 mètres des barthes de Ciboure (hors site Natura 2000).

#### Effectif sur le site :

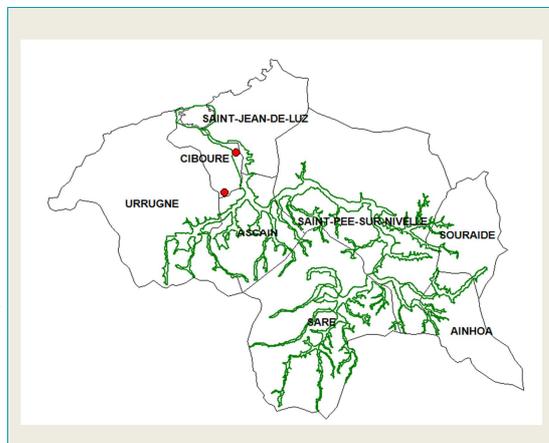
Inconnu

#### Rareté :

L'espèce est rare et très localisée sur le site. Durant les prospections de 2013, 16 sites ont été observés mais aucune cistude n'a été vue.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Tendance et évolution sur le site     | Indéterminées  |
| Menaces potentielles                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction de l'habitat et fragmentation des populations : développement de l'urbanisation, destruction zones humides,...</li> <li>• Développement des espèces exogènes (Tortue de Floride, Ecrevisse de Louisiane),</li> <li>• Mortalité directe : pathologies, travaux, collision routière,...</li> </ul>  |
| Recommandations en matière de gestion | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance de l'espèce sur le site (identification des couloirs de déplacement, zones de ponte, d'hivernage, d'alimentation et de chauffe) et identifier plus précisément les causes de mortalité,</li> <li>• Maintien de la bonne qualité des eaux,</li> <li>• Adapter la gestion des milieux aquatiques au cycle de vie de la Cistude d'Europe sur les zones de présence de l'espèce (période de fauche et gyrobroyage, curage des fossés ou plans d'eau...),</li> <li>• Surveillance des populations de Tortue de Floride et d'Ecrevisse de Louisiane.</li> </ul> |

## Informations complémentaires

### Une population non avérée sur le site qui est situé en dehors de son aire de répartition

Dans le département, d'après Cistude Nature, l'espèce est uniquement présente au Nord du département. Le site Natura 2000 ne fait donc pas partie de l'aire de distribution de l'espèce.

Cet élément peut s'expliquer par l'absence officielle d'une population sur le site. En effet, la présence d'une population de cistude est avérée lorsque 3 individus sont observés en même temps sur un cours d'eau ou un plan d'eau. Les observations faites en 2011 identifient à chaque fois un individu ce qui ne permet donc pas de confirmer la présence d'une population sur le site.

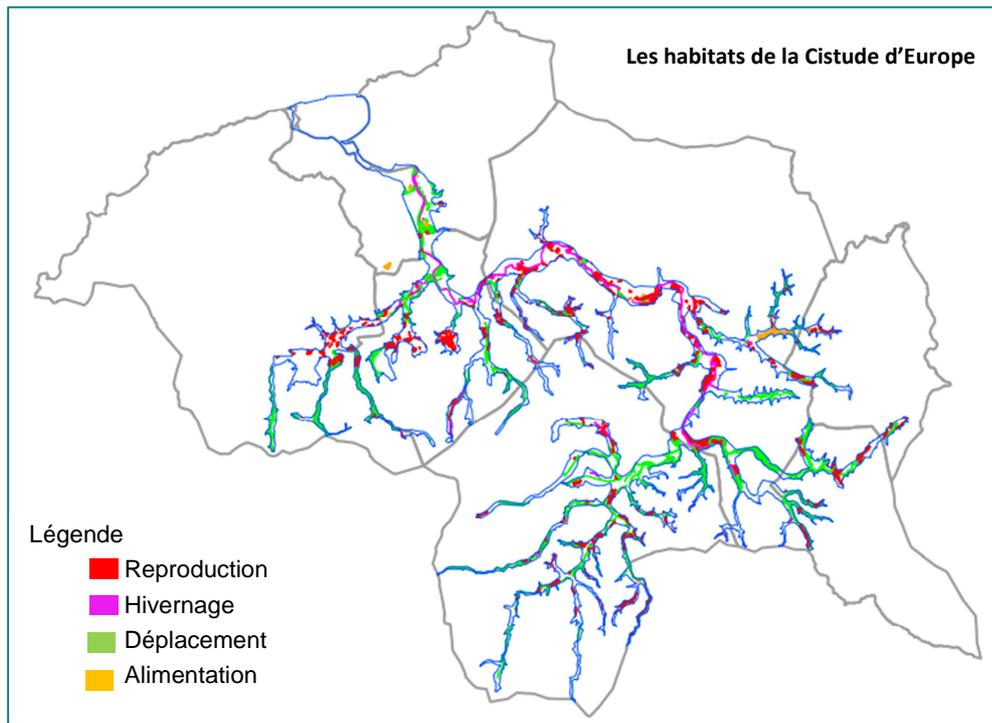
Il est donc important de statuer sur l'espèce en déterminant si les individus observés sont issus de lâchers ou correspondent réellement à une population.

### Une espèce multi-habitats qui a la possibilité de fréquenter la majorité du site N2000

Cette espèce, pour réaliser son cycle de vie complet, utilise plusieurs milieux :

- Des milieux terrestres bien drainés et ras, situés à proximité des milieux aquatiques pour la ponte (exemple : les prairies drainées),
- Des groupements végétaux denses et humides où elle s'enfouit pendant la période hivernale (exemple : les aulnaies et les saulaies marécageuses),
- Des cours d'eau, couverts forestiers et champs pour se déplacer,
- Des zones d'insolation l'été pour les périodes de chauffe.

La Nivelles, de la baie au port d'Ascain, correspond au secteur le plus favorable pour l'espèce car il réunit l'ensemble des habitats nécessaires pour l'espèce. Les annexes situées à proximité (marais de Landaburua), les petits affluents, les canaux des barthes ainsi que les berges vaseuses à marée basse constituent des milieux de prédilection pour l'espèce. En amont de cette zone, le cours d'eau présente un régime torrentiel qui s'accroît au fur à mesure que l'on s'approche des têtes de bassin, ce qui est défavorable pour l'espèce. Néanmoins, de petits secteurs (zones humides, amont d'un seuil, bras mort...) peuvent constituer des micro-habitats favorables.



*Figure 9 : Habitats d'espèce de la Cistude d'Europe*

# Fiche espèce N°11

## SAUMON ATLANTIQUE (*Salmo salar*)

Code N2000 : **1106**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V                                     |
| Protection nationale           | Article 1   |
| Convention de Berne            | Annexe III  |
| Convention OSPAR               | Annexe V  |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : préoccupation mineure ; France : vulnérable |
| Programme de protection        | Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

Le Saumon atlantique est un poisson migrateur présentant un corps fusiforme, d'une coloration mélangeant des teintes grises, verdâtres et bleutées, ponctuées de taches noires. Sa longueur est généralement comprise entre 60 et 120 cm pour un poids variant le plus souvent de 2 à 20 kg.

#### Ecologie :

Ce migrateur séjourne dans différents endroits tout au long de sa vie. Il naît en eau douce dans une rivière rapide aux eaux fraîches et oxygénées dont le fond est tapissé de cailloux et de galets. A l'âge de 1 ou 2 ans, il migre vers le cercle polaire Nord au large du Groenland puis revient dans la rivière qui l'a vu naître pour pondre. Les frayères correspondent à des plages de galets ou de graviers faiblement immergés entre des zones de pool et de radier. Suite à la reproduction, les saumons repartent en mer s'ils survivent à la reproduction. La durée de vie d'un Saumon est estimée entre 3 et 5 ans.

#### Confusions possibles :

Au stade juvénile avec la Truite de rivière, au stade adulte avec la Truite de mer.

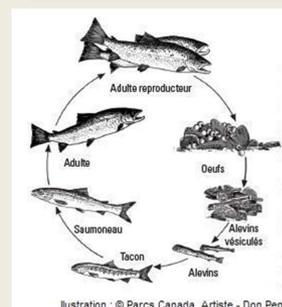


Illustration : © Parcs Canada, Artiste - Don Pentz

Saumon atlantique

© J-P. Borda (photo) Don Pentz (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce fréquente le réseau hydrographique de la Nivelle jusqu'aux barrages d'Ouroutiena et du seuil de la scierie Irabola (confluence de l'Amezpetu) ainsi que l'Opalazio, le Lizuniaga jusqu'au barrage des Douanes, le Sorrimenta et le Galardiko. La Nivelle et le Lizuniagako erreka sont les cours d'eau les plus utilisés pour la reproduction.

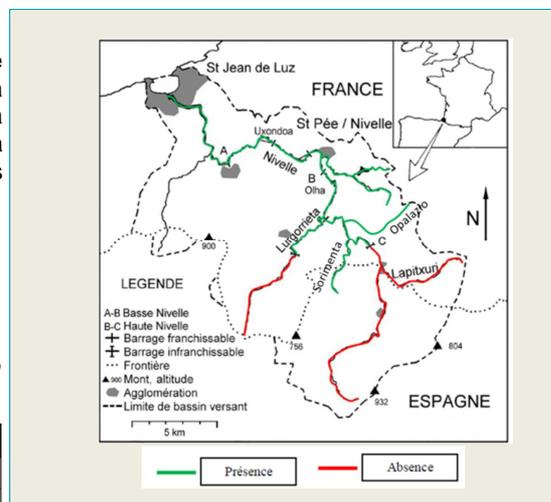
#### Effectif sur le site :

Depuis 2003, environ 75 individus.

#### Période de présence de l'espèce :

Les reproducteurs sont présents sur le site de mars à décembre, les juvéniles y restent lors de leurs 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années..

| Espèce            | Mois                  | Présence durant 1 à 3 ans après écloison |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |  |
|-------------------|-----------------------|--|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--|
|                   |                       | Janvier                                  | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |  |
| Saumon atlantique | Adultes reproducteurs |  |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |  |
|                   | Juveniles             |  |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |  |



### Tendance et évolution sur le site

En régression depuis 2003 (diminution de 60 % du stock) sur la Nivelle

### Menaces potentielles

- Artificialisation des cours d'eau et barrages,
- Dégradation/perturbation de la qualité physico-chimique de l'eau et des sédiments,
- Exploitation peu connue et mal régulée : méconnaissance de la pression de pêche et du stock.

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau notamment au niveau de zones de reproduction,
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation (libre accès aux frayères),
- Adaptation des prélèvements en fonction des stocks.

## Informations complémentaires

### Une population en régression sur le site

Depuis 1984, l'INRA suit la population de Saumon sur la Nivelle. Tous les ans, un piégeage est effectué au niveau de deux barrages (Uxondoa et Ohla) afin de dénombrer les saumons et de les caractériser. De plus, un suivi est fait sur la reproduction en dénombrant les frayères et les juvéniles grâce à des pêches électriques. Il ressort de ces études que, malgré une importante dépose d'œufs, la population d'adultes remontant la Nivelle pour se reproduire diminue. Avant 2003, les effectifs de saumons adultes fluctuaient aux alentours de 100-400 individus et, depuis 2003, ils fluctuent autour de 75 individus. Le faible taux de retour sur la Nivelle (estimé à moins de 5 % sur le site) peut s'expliquer par un problème en mer (par exemple exploitation trop importante, maladie...). Le Saumon étant peu suivi en mer, il est difficile de déterminer avec exactitude les causes de cette diminution.

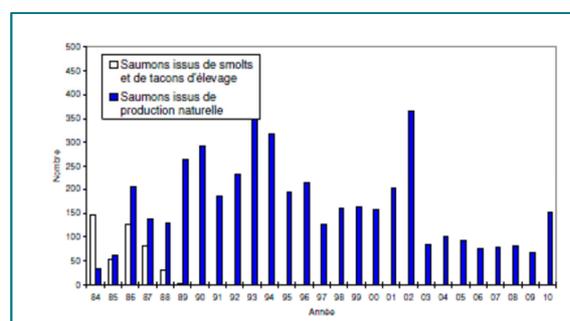


Figure 10 : Évolution des effectifs de Saumons adultes capturés dans les pièges d'Uxondoa et Olha sur la Nivelle de 1984 à 2010 (Source : MIGRANET, 2011)

### La Nivelle, un cours d'eau favorable à la reproduction et à la croissance de Saumon en amont de Saint-Pée-sur-Nivelle mais limité par la présence de barrages infranchissables

Le Saumon fréquente le site pour grandir (jusqu'à 1 ou 3 ans) et pour se reproduire. Les frayères de Saumon sont situées en eau vive. Elles sont constituées de plages de galets ou de graviers en eau, habituellement peu profondes dans les zones d'alternance de pools et de radiers. Les zones de frai sur le site commencent donc au quartier Helbarron (Saint-Pée-sur-Nivelle) jusqu'au barrage d'Ouroutiena pour la partie principale de la Nivelle et jusqu'au barrage des douanes pour le Lizuniaga. Ces deux barrages ainsi que celui de la scierie Irabola, sont infranchissables et empêchent les saumons d'accéder à des habitats de frai favorables situés en amont. De plus, à l'étiage, les barrages de Cherchebruit et d'Ibarla sont évalués comme difficilement franchissables, réduisant davantage la possibilité d'exploitation des saumons. Un problème existe également sur le barrage d'Uxondoa lors de la dévalaison car, le canal de dérivation n'ayant pas de grille, les individus s'y engouffrent et passent dans la turbine. L'ouverture et la protection des différents barrages permettraient d'augmenter l'aire de répartition de l'espèce sur le site et, par conséquent, d'améliorer la reproduction.

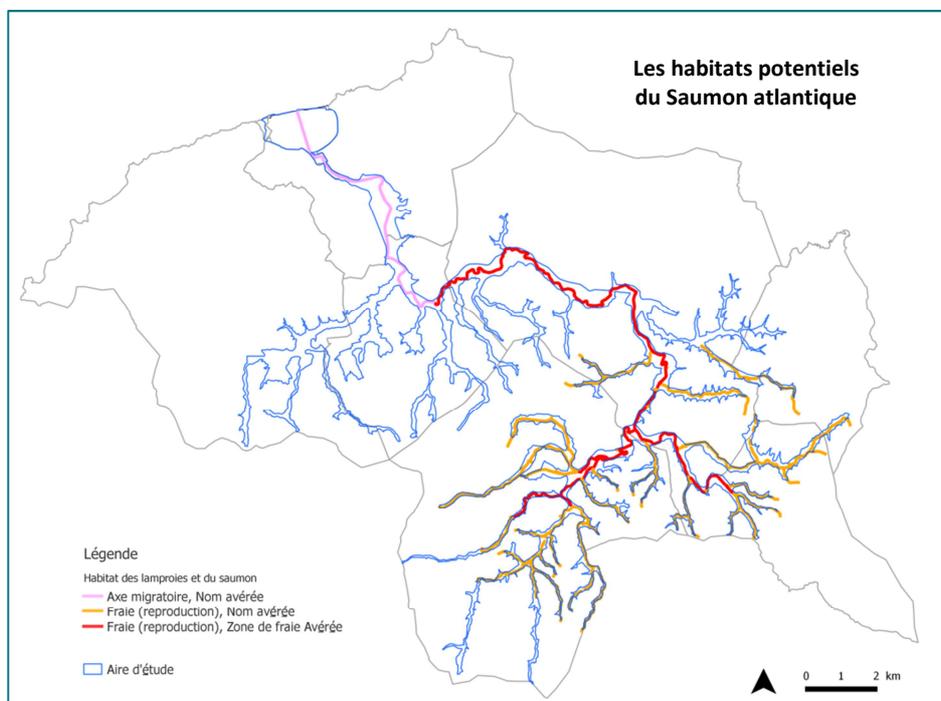


Figure 11 : Habitats d'espèce du Saumon atlantique

# Fiche espèce N°12

## ALOSE FEINTE (*Alosa fallax*)

Code N2000 : **1103**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V                                     |
| Protection nationale           | Article 1   |
| Convention de Berne            | Annexe III  |
| Convention OSPAR               | Annexe V  |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : préoccupation mineure; France : vulnérable  |
| Programme de protection        | Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

C'est un poisson migrateur dont le corps fusiforme, de couleur gris-bleuté, mesure à l'âge adulte entre 30 et 50 cm.

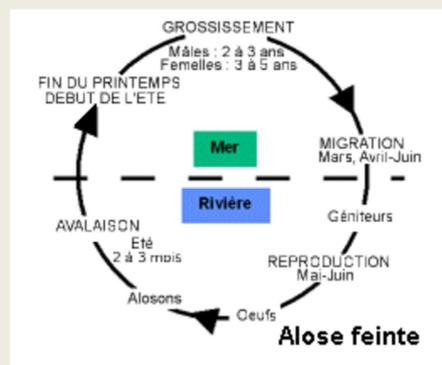
#### Ecologie :

Les grandes aloses grandissent en mer sur le plateau continental sur des fonds de 70 à 300 m où elles se nourrissent surtout de zooplancton. Elles remontent ensuite les cours d'eau pour se reproduire sur des zones de plat-courant, d'une profondeur de l'ordre de 2 m (par moyennes eaux) avec un fond constitué de galets. Quelques mois après l'éclosion des œufs, les alosons repartent en mer.

La durée de vie moyenne d'une Alose feinte est estimée entre 4 et 7 ans.

#### Confusions possibles :

Grande Alose.



Alose feinte

© H. Hillewaert (photo) - ONEMA (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

Inconnu

### Répartition

#### Distribution sur le site :

Grâce aux captures des pêcheurs locaux, l'espèce a été localisée sur la Nivelle en aval du port d'Ascaïn. La répartition précise de l'espèce sur le site reste à déterminer (notamment les zones de frai).

#### Effectif sur le site :

Indéterminé

#### Rareté :

Inconnue

#### Période de présence de l'espèce :

Les reproducteurs sont présents sur la Nivelle de mai à juin et les juvéniles de juillet à octobre.

| Espèce       | Mois                  | Mois    |         |      |       |              |      |         |            |           |         |          |          |  |  |  |
|--------------|-----------------------|---------|---------|------|-------|--------------|------|---------|------------|-----------|---------|----------|----------|--|--|--|
|              |                       | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai          | Juin | Juillet | Août       | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |  |  |  |
| Alose feinte | Adultes reproducteurs |         |         |      |       | Reproduction |      |         |            |           |         |          |          |  |  |  |
|              | Juveniles             |         |         |      |       | Montaison    |      |         |            |           |         |          |          |  |  |  |
|              |                       |         |         |      |       |              |      |         | Dévalaison |           |         |          |          |  |  |  |



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

### Menaces potentielles

- Artificialisation des cours d'eau et barrages,
- Dégradation/perturbation de la qualité physico-chimique de l'eau et des sédiments,
- Exploitation non contrôlée et méconnaissance de la pression de pêche et du stock.

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau notamment au niveau de zones de reproduction (en matière de granulométrie, vitesse du courant et hauteur d'eau),
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation sur les cours d'eau (libre accès aux zones de frayères),
- Adaptation des prélèvements (pêche professionnelle) aux stocks.

## Informations complémentaires

### Une espèce très mal connue sur le site

Cette espèce n'est suivie par aucune structure à ce jour, il existe donc très peu de données sur le site. Seules quelques captures réalisées en 2013 par des pêcheurs amateurs sur la partie aval de la Nivelle et dans la baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure sont connues à ce jour. L'espèce n'a jamais été identifiée dans les pièges des stations de suivi au niveau des barrages. Ce manque de données rend difficile la caractérisation de la population.

### Une espèce peu présente sur le site au vu de ces habitats favorables.

Cette espèce fréquente majoritairement le milieu marin, elle est présente au maximum un an en eau douce dans sa vie : pour se reproduire et en tant qu'aloseon. Durant cette période, elle recherche les mêmes habitats que la Grande Alose, c'est-à-dire un milieu composé de substrat grossier de cailloux et galets dans un courant rapide d'une profondeur comprise entre 50 cm et 3 m. Elle a également la capacité de se reproduire dans la partie estuarienne. Sur le site, elle peut donc se reproduire dans la baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure et ce jusqu'au pont romain d'Ascain. N'ayant pas de données sur cette espèce au piège d'Uxondoa, il est estimé que l'espèce fréquente la partie aval de ce barrage, ce qui est peu comparé à la répartition de son habitat favorable. A ce jour, personne n'explique ce phénomène.

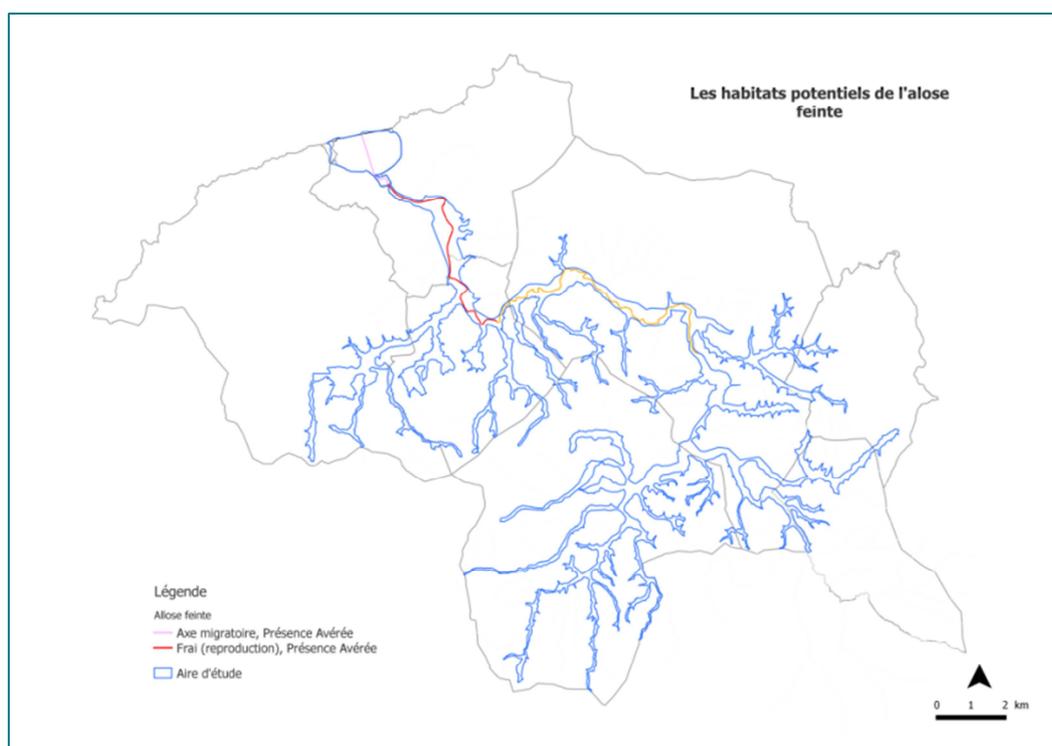


Figure 12 : Habitats d'espèce de l'Alose feinte

# Fiche espèce N°13

## GRANDE ALOSE (*Alosa alosa*)

Code N2000 : **1102**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V                                     |
| Protection nationale           | Article 1   |
| Convention de Berne            | Annexe III  |
| Convention OSPAR               | Annexe V  |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : préoccupation mineure ; France : vulnérable |
| Programme de protection        | Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

C'est un poisson migrateur dont le corps fusiforme, de couleur gris-bleuté, mesure à l'âge adulte entre 40 et 70 cm pour un poids de 1 à 3,5 kg.

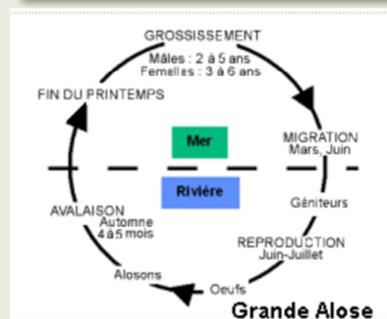
#### Ecologie :

Les grandes aloses grandissent en mer sur le plateau continental sur des fonds de 70 à 300 m où elles se nourrissent surtout de zooplancton. Elles remontent ensuite les cours d'eau pour se reproduire sur des zones de plat-courant, d'une profondeur de l'ordre de 2 m (par moyennes eaux) avec un fond constitué de galets. Quelques mois après l'éclosion des œufs, les alosons repartent en mer.

La durée de vie moyenne d'une Grande Alose est estimée entre 4 et 10 ans (les adultes meurent après s'être reproduit).

#### Confusions possibles :

Alose feinte.



Grande Alose

© Vallée de la Loire (photo) - ONEMA (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Favorable**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce fréquente le bassin de la Nivelle depuis la Baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure jusqu'au barrage d'Ouha.

#### Effectif sur le site :

Entre 100 et 450 individus comptabilisés au piège d'Uxondo.

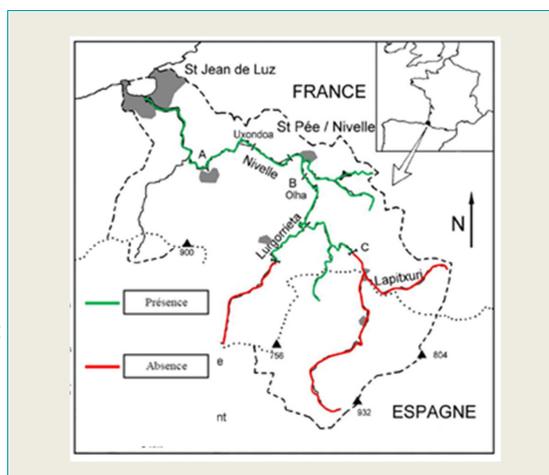
#### Rareté :

Indéterminée

#### Période de présence de l'espèce :

Les reproducteurs sont présents sur la Nivelle d'avril à fin juillet et les juvéniles de juillet à fin octobre.

| Espèce    | Mois | Janvier               | Février | Mars | Avril | Mai | Juin       | Juillet      | Août               | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|-----------|------|-----------------------|---------|------|-------|-----|------------|--------------|--------------------|-----------|---------|----------|----------|
|           |      | Adultes reproducteurs |         |      |       |     | Montaison  | Reproduction | Mort des géniteurs |           |         |          |          |
| Juveniles |      |                       |         |      |       |     | Dévalaison |              |                    |           |         |          |          |



### Tendance et évolution sur le site

En régression sur la période 2006-2010 (MIGRANET, 2012).

### Menaces potentielles

### Recommandations en matière de gestion

- Artificialisation des cours d'eau et barrages,
- Dégradation/perturbation de la qualité physico-chimique de l'eau et des sédiments,
- Exploitation non contrôlée et méconnaissance de la pression de pêche professionnelle sur les stocks et du taux de survie en mer.
- Préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau notamment au niveau de zones de reproduction (en matière de granulométrie, vitesse du courant et hauteur d'eau),
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation sur les cours d'eau (libre accès aux zones de frayères),
- Adaptation des prélèvements aux stocks (pêche professionnelle).

## Informations complémentaires

### Une espèce bien présente sur le site

L'INRA, à travers le piégeage des saumons, suit l'évolution des populations sur le site, il est estimé que la population oscille entre 100 et 450 individus depuis une dizaine d'années. Cette espèce est donc relativement courante sur le site.

### Une espèce n'utilisant pas l'ensemble de ses habitats favorables sur le site

La Grande Alose, une fois revenue en eau douce pour se reproduire, recherche un substrat grossier de cailloux et galets dans un courant rapide d'une profondeur comprise entre 50 cm et 3 m pour déposer ces œufs.

L'espèce peut donc être présente sur une grande majorité du site, néanmoins à ce jour, aucun individu n'a été observé au piège d'Olha. Il est donc estimé qu'elle est présente de la baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure au barrage d'Olha. Cette aire de répartition pourrait peut-être s'expliquer par la présence d'obstacles, comme le barrage de Zaldoubia (il est considéré aujourd'hui comme franchissable pour le Saumon). Les aloses ne sautent pas comme le font la plupart des Salmonidés et ne franchissent généralement les obstacles qu'en nageant. Les seuils de taille modeste peuvent donc constituer un obstacle infranchissable pour cette espèce.

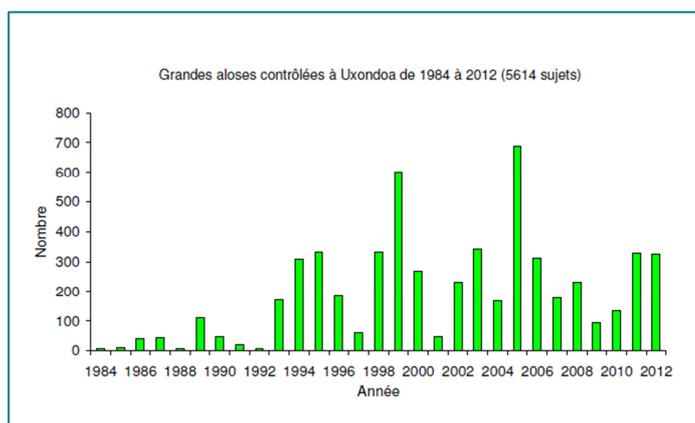


Figure 13 : Évolution de la population de grandes aloses de la Nivelle de 1984 à 2002 au piège d'Uxondo (Source : MIGRANET, 2011)

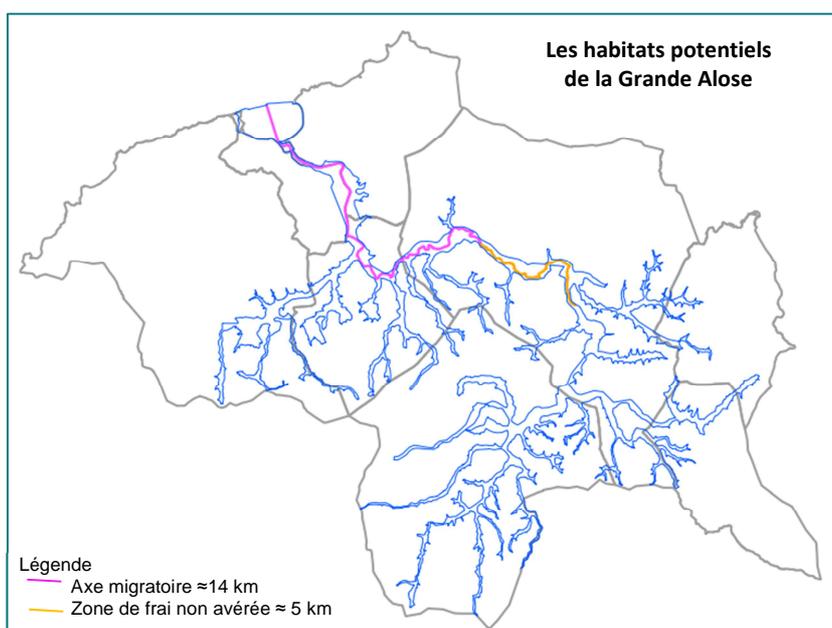


Figure 14 : Habitats d'espèce de la Grande alose

# Fiche espèce N°14

## LAMPROIE MARINE (*Petromyzon marinus*)

Code N2000 : **1095**

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V  |
| Protection nationale           | Article 1  |
| Convention de Berne            | Annexe III   |
| Convention OSPAR               | Annexe V   |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : préoccupation mineure ; France : quasi menacée |
| Programme de protection        | Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)    |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

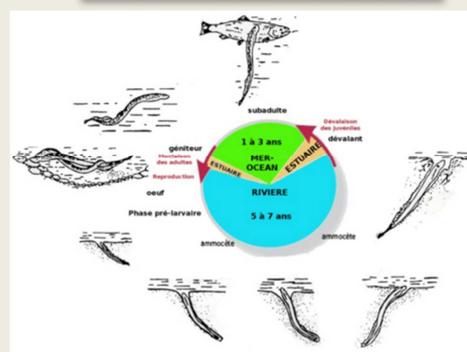
La Lamproie marine n'est pas un poisson au sens strict, mais un Agnathe (groupe de vertébrés très primitifs). La forme de son corps ressemble à celui de l'anguille. Elle a une sorte de bouche circulaire garnie de dents, fonctionnant comme une ventouse. Cette lamproie est de coloration brun-jaune marbrée ou noir et mesure 60 à 80 cm pour un poids de 700 à 900 g.

#### Ecologie :

La Lamproie marine est une migratrice. Les ammocètes de lamproie (larves) vivent dans le sédiment d'un cours d'eau fluvial. Elles recherchent des profondeurs de l'ordre d'une trentaine de centimètres, avec un substrat composé de sable et de limon, et une température comprise entre 10 et 20°C pour se développer pendant 5 à 7 ans avant de partir en mer durant 1 à 3 années (elle deviennent parasite d'autres poissons). Pour se reproduire, la Lamproie adulte revient en rivière où elle recherche des faciès de plat courant, avec un substrat composé de galets et de graviers, et une température comprise entre 15 et 18°C. La durée de vie d'un individu est estimée à 8 ans environ.

#### Confusions possibles :

Lamproie fluviatile (principalement à l'état larvaire)



Lamproie marine

© Arkive (photo) - Inconnu (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

Inconnu

### Répartition

#### Distribution sur le site :

La distribution exacte de l'espèce est peu connue mais on suppose qu'elle fréquente le bassin de la Nivelle de la baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure au confluent du Lizuniaga et jusqu'au barrage d'Ouroutenia.

#### Effectif sur le site :

Indéterminé

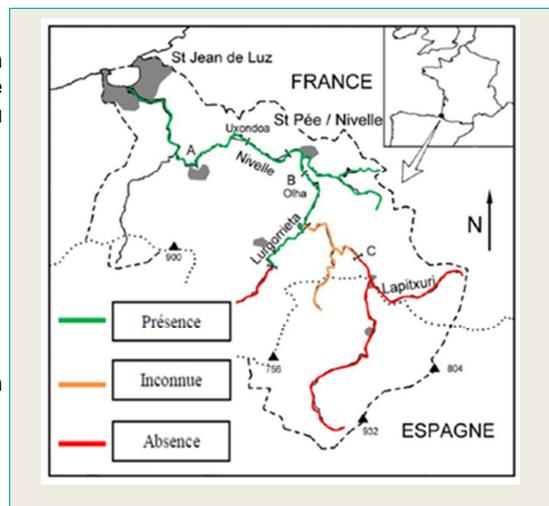
#### Rareté :

Indéterminée

#### Période de présence de l'espèce :

Les reproducteurs sont présents sur la Nivelle de mars à mi-juin et les larves durant les 5 à 7 premières années.

| Espèce          | Mois                  | Mois  |         |      |       |     |     |         |      |           |         |          |          |  |  |  |
|-----------------|-----------------------|---|---------|------|-------|-----|-----|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--|--|--|
|                 |                       | Janvier   | Février | Mars | Avril | Mai | Jun | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |  |  |  |
| Lamproie marine | Adultes reproducteurs |   |         |      |       |     |     |         |      |           |         |          |          |  |  |  |
|                 | Juveniles             |   |         |      |       |     |     |         |      |           |         |          |          |  |  |  |
|                 |                       | Présence durant 5 à 7 ans avant dévalaison en mer |         |      |       |     |     |         |      |           |         |          |          |  |  |  |



### Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

### Menaces potentielles

- Barrages : obstacle à l'accès des frayères,
- Dégradation/perturbation de la qualité de l'eau et des sédiments,
- Exploitation (pêche) non connue et non contrôlée (méconnaissance).

### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité des cours d'eau, notamment au niveau des zones de reproduction : l'espèce a des exigences très strictes pour la reproduction, en matière de granulométrie, vitesse du courant et hauteur d'eau,
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation sur les cours d'eau.

# Fiche espèce N°15

## LAMPROIE FLUVIATILE (*Lampetra fluviatilis*)

Code N2000 : **1099**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V                                     |
| Protection nationale           | Article 1   |
| Convention de Berne            | Annexe III  |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : préoccupation mineure ; France : vulnérable |
| Programme de protection        | Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

La Lamproie fluviatile n'est pas un poisson au sens strict, mais un Agnathe (groupe de vertébrés très primitifs). La forme de son corps ressemble à celui de l'anguille et elle a une sorte de bouche circulaire garnie de dents, fonctionnant comme une ventouse. Elle mesure 25 à 40 cm pour un poids d'environ 60 g.

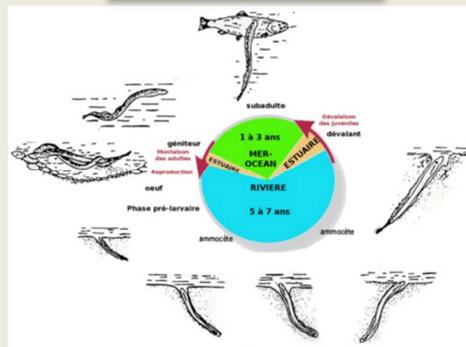
#### Ecologie :

La Lamproie fluviatile est migratrice. Les ammocètes (larves) vivent environ 5 à 7 ans en eau douce dans le sédiment (sable et limon) et avec une température comprise entre 10° et 19°C. Elle migre en zone côtière pendant environ 2 ans (elle devient parasite d'autres poissons) avant de revenir en rivière où elle recherche des faciès de plat courant, avec un substrat composé de graviers et de sables, et une température comprise entre 8° et 17°C pour se reproduire.

La durée de vie d'une Lamproie fluviatile est estimée à 7 ans environ.

#### Confusions possibles :

Lamproie marine voire Lamproie de Planer à l'état juvénile.



Lamproie fluviatile

© E. Lasne (photo) - Inconnu (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

Inconnu

### Répartition

#### Distribution sur le site :

Elle n'est pas exactement connue, mais on suppose qu'elle fréquente le bassin de la Nivelle jusqu'au confluent du Lurgorrieta (la présence dans la baie de Saint-Jean-de-Luz est confirmée).

#### Effectif sur le site :

Indéterminé

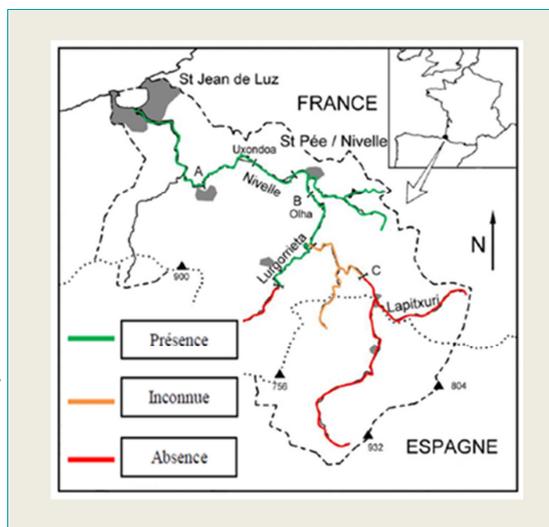
#### Rareté :

Indéterminée

#### Période de présence de l'espèce :

Les reproducteurs sont présents sur la Nivelle de mi-avril à fin mai, et les juvéniles durant les 5 à 7 premières années de leur vie.

| Espèce              | Mois  |         |      |       |              |                    |         |      |           |         |          |          |  |
|---------------------|---|---------|------|-------|--------------|--------------------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--|
|                     | Janvier   | Février | Mars | Avril | Mai          | Juin               | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |  |
| Lamproie fluviatile |   |         |      |       | Reproduction | Mort des géniteurs |         |      |           |         |          |          |  |
|                     | Présence durant 5 à 7 ans avant dévalaison en mer |         |      |       |              |                    |         |      |           |         |          |          |  |



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

#### Menaces potentielles

- Barrages : obstacles à l'accès des frayères,
- Dégradation/perturbation de la qualité de l'eau et des sédiments,
- Exploitation non contrôlée et méconnaissance de la pression de la pêche professionnelle.

#### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité des cours d'eau, notamment au niveau de zones de reproduction,
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation sur les cours d'eau.

## Informations complémentaires (Communes à la Lamproie marine et la Lamproie fluviatile)

### Des espèces très mal connues sur le site

Les deux lamproies sont présentes sur la baie de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure. De plus, elles sont considérées comme présentes sur la Nivelle, même si aucune observation d'individu adulte n'a été faite. Seule une frayère de Lamproie marine vue en 2010 et quelques jeunes individus de Lamproie marine capturés au piège à poissons permettent d'affirmer la présence de cette espèce. En ce qui concerne la Lamproie fluviatile, elle est considérée comme présente malgré l'absence totale d'observation. Des questions peuvent donc se poser quant aux statuts de ces espèces sur la Nivelle.

### Des habitats favorables pour la reproduction sur une grande partie du site et pourtant peu d'observations d'individus

Les lamproies fréquentent le site les premières années de leur vie et en fin de vie pour se reproduire. La rivière constitue donc le milieu qu'elles fréquentent le plus durant leur vie.

Lors de sa vie larvaire, elles s'enfouissent dans les sédiments, elles recherchent par conséquent un substrat composé de sable et de limon, dans des cours d'eau peu profonds avec une température comprise entre 10 et 20°C. Lors de la reproduction, elles recherchent des faciès de plats courants avec un substrat composé de galets et de graviers. Ces milieux sont très présents sur la Nivelle, les lamproies ont donc des habitats favorables sur une grande majorité de la Nivelle. Néanmoins, peu d'individus sont contactés sur le site. Des questions se posent donc sur l'absence de ces espèces dans le cours d'eau pour se reproduire : la présence de barrages pourrait expliquer cette absence de données sur les frayères. En effet, les lamproies ne sautant pas, il est difficile pour elles de franchir les barrages.

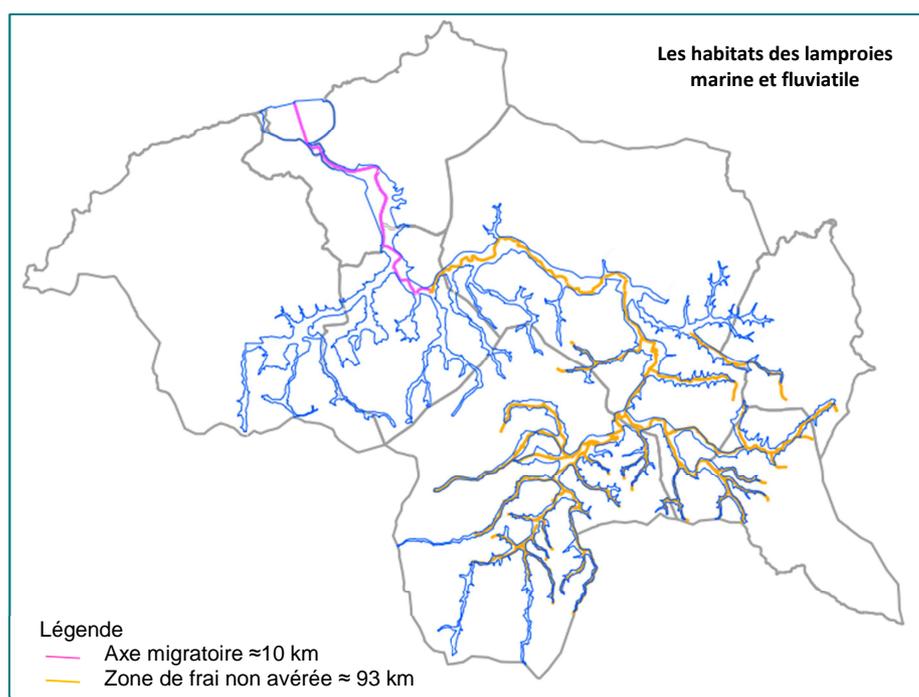


Figure 15 : Habitats d'espèce des Lamproie marine et fluviatile

# Fiche espèce N°16

## LAMPROIE DE PLANER (*Lampetra planeri*)

Code N2000 : **1096**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II

Protection nationale Article 1

Convention de Berne Annexe III

Cotation UICN (liste rouge) Monde : préoccupation mineure ; France : préoccupation mineure

Programme de protection Programme LIFE Nature

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

La Lamproie de Planer n'est pas un poisson au sens strict, mais un Agnathe (groupe de vertébrés très primitifs). La forme de son corps ressemble à celui de l'Anguille et elle a une sorte de bouche circulaire fonctionnant comme une ventouse. Elle mesure en général de 12 à 20 cm pour un poids de 2 à 5 g.

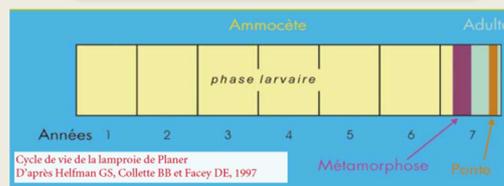
#### Ecologie :

La Lamproie de Planer vit exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Son habitat de reproduction est constitué de faciès de plat courant avec un substrat composé de graviers et de sables et une température comprise entre 8° et 11°C.

La durée de vie d'un individu est d'environ 7 ans.

#### Confusions possibles :

Lamproie fluviatile



Lamproie de Planer

© AAPPMA Nivelle (photo) – Helfman *et al.* (schéma)

Etat de conservation de l'espèce

**Favorable**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce a principalement été localisée sur l'amont de la Nivelle au niveau des têtes de bassin, néanmoins, des observations faites au niveau d'Ascain montrent qu'elle peut fréquenter les cours d'eau plus importants.

#### Effectif sur le site :

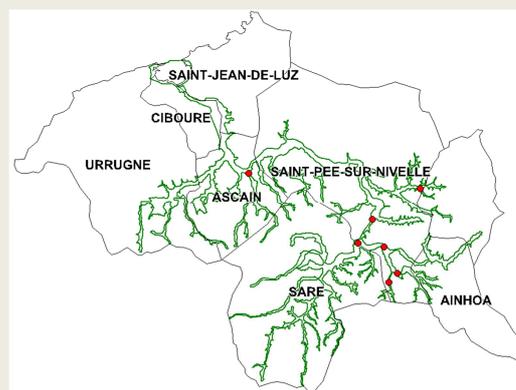
Indéterminé

#### Rareté :

L'espèce apparaît comme assez courante sur l'amont de la Nivelle et plutôt rare sur la partie aval du site.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



Tendance et évolution sur le site Indéterminées

Menaces potentielles

- Dégradation de la qualité de l'eau et des sédiments,
- Ouvrages transversaux : obstacle entre les zones de croissances et frayère,
- Perturbation du transport solide : colmatage des frayères.

Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité du cours d'eau, notamment à hauteur des frayères,
- Maintien de la bonne qualité de l'eau et des sédiments sur le site,
- Libre circulation sur les cours d'eau.

## Informations complémentaires

### Une espèce très discrète sur le site

La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie fluviatile et à la Lamproie marine, est une espèce non parasite (elle se suffit à elle-même pour vivre), vivant exclusivement en eau douce. Elle est relativement petite, environ 12 à 20 cm pour un poids compris entre 2 à 5 g. Cette espèce est peu suivie et difficilement observable du fait de sa petite taille, mais l'AAPPMA Nivelle, lors de ses prospections, a localisé à 7 reprises la Lamproie de Planer sur le site Natura 2000.

### Une espèce fréquentant de préférence les têtes de bassin ou les ruisseaux

Pour se reproduire, la Lamproie de Planer recherche des faciès de plat courant avec un substrat composé de graviers et de sables, avec une température comprise entre 8 et 11°C. Les larves s'enfouissent immédiatement après l'éclosion des œufs. Sur le site, cet habitat est relativement présent. La Nivelle, en amont du port d'Ascaïn, et ses affluents, sur la quasi-totalité de leur linéaire, sont susceptibles d'offrir les micro-habitats recherchés aussi bien par les géniteurs pour la reproduction que par les juvéniles pour leur croissance. Cependant, les observations faites montrent que l'espèce est peu présente au regard de son habitat et qu'elle préfère coloniser l'amont des cours d'eau. Ce phénomène peut s'expliquer par la fragmentation de la rivière qui peut être un frein important à la colonisation de la Lamproie de Planer sur l'ensemble de son habitat d'espèce. En effet, cette espèce, ne sautant pas, a de nombreuses difficultés pour franchir les seuils. Ce problème est tout de même à relativiser car, étant holobiotique (migration dans le même milieu), les mouvements entre les zones de reproduction et les zones de croissance sont parfois restreints, son domaine vital est donc faible.

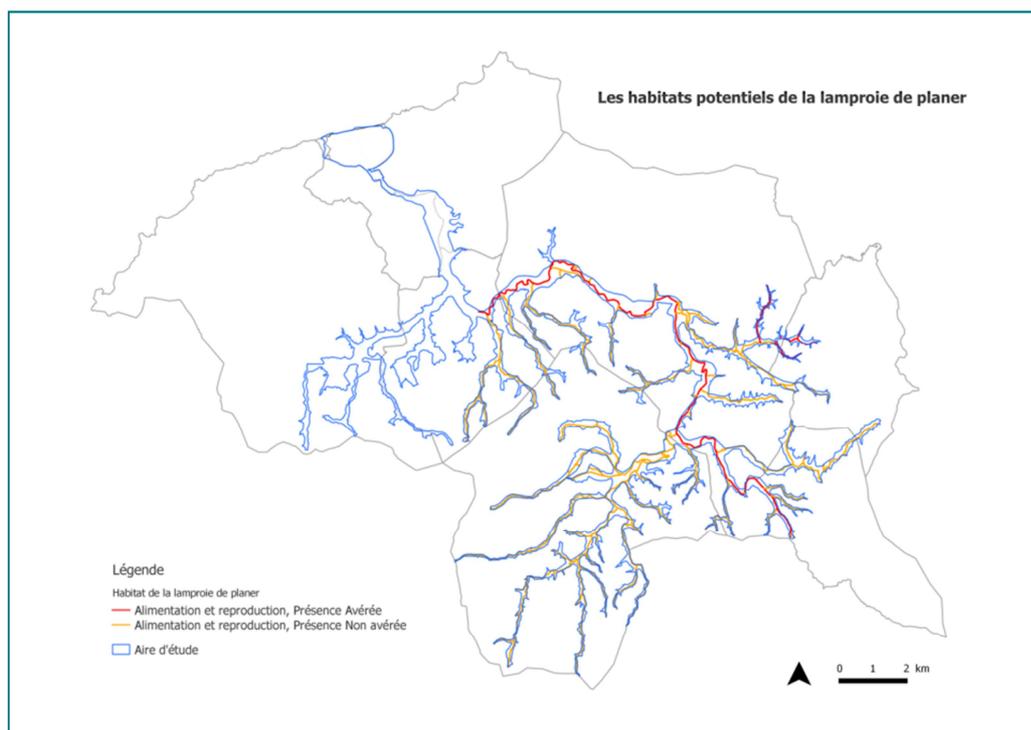


Figure 16 : Habitats d'espèce des Lamproie de Planer

# Fiche espèce N°17

## ÉCREVISSE A PATTES BLANCHES (*Austropotamobius pallipes*)

Code N2000 : **1092**

Directive Habitats-Faune-Flore Annexes II et V

Protection nationale Article 1

Convention de Berne Annexe III

Cotation UICN (liste rouge) Monde : en danger ; France : vulnérable

Programme de protection Programme de Sauvegarde de l'Ecrevisse à pattes blanches (*Aquitaine*)

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

L'aspect général de l'Ecrevisse à pattes blanches rappelle celui d'un petit homard, avec une taille allant de 80 à 120 mm pour un poids d'environ 90 g. Le thorax porte trois paires de pattes mâchoires et cinq paires de pattes marcheuses. La coloration n'est pas un critère stable de détermination. Elle est le plus souvent vert bronze/brun sombre.

#### Ecologie :

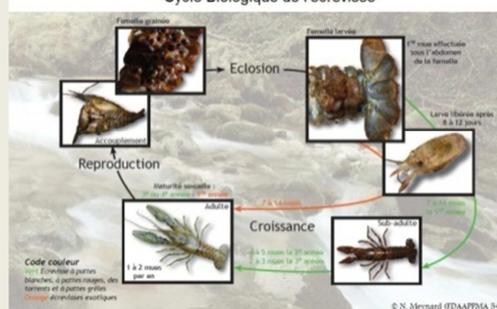
L'optimum de cette écrevisse correspond aux eaux à truites. Elle a besoin d'une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité et très bien oxygénée. Elle apprécie les milieux riches en abris variés (cailloux, rochers, racines, végétation...) la protégeant du courant ou des prédateurs. Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver. La durée de vie de l'espèce est estimée à 10-12 ans environ.

#### Confusions possibles :

Ecrevisse de Louisiane (invasive), Ecrevisse du Pacifique (invasive), Ecrevisse à pattes grêles.



Cycle Biologique de l'écrevisse



Ecrevisse à pattes blanches

© ETEN (photo) N. Meynard (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

L'espèce a été localisée en 2006 par la Fédération de pêche 64 sur 5 stations du Lizuniagako erreka (Sare) et à l'aval de l'Opalazio erreka (Ainhoa). Les prospections de 2013 sur les autres cours d'eau favorables se sont avérées négatives.

#### Effectif sur le site :

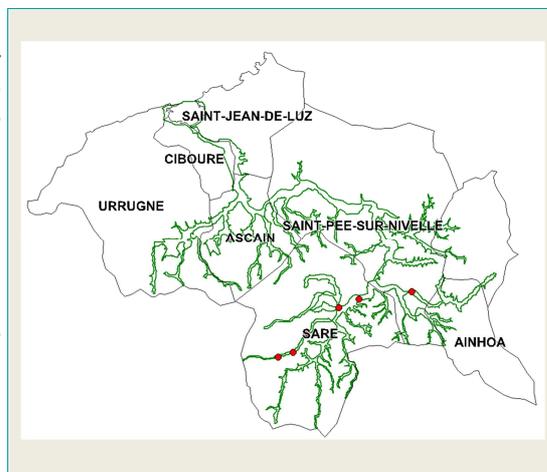
Indéterminé

#### Rareté :

L'espèce est rare sur le site, elle fréquente 13,8 km du site, soit un peu moins de 6 % du site. De même, elle occupe peu les habitats favorables présents sur le site Natura 2000 qui représente environ 326 km.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



#### Tendance et évolution sur le site

Indéterminées

#### Menaces potentielles

- Artificialisation des cours d'eau,
- Présence de l'Écrevisse de Louisiane (concurrence et peste de l'Écrevisse),
- Prédation,
- Qualité de l'eau.

#### Recommandations en matière de gestion

- Préservation de la naturalité (structure de l'habitat et régime hydrologique) et de la bonne qualité des eaux du Lizuniagako erreka et de l'Opalazioko erreka,
- Limitation du développement des écrevisses exogènes.

## Informations complémentaires

### Des écrevisses à pattes blanches sur le Lizuniagako erreka et l'Opalazioko erreka

Les pêches électriques et prospections Écrevisse à pattes blanches menées par la FDAAPPMA 64 depuis 2006 ont révélé la présence de l'espèce sur 5 stations le long du Lizuniagako erreka (de l'amont à l'aval) et sur 1 station en aval de l'Opalazioko erreka. Malgré des prospections régulières jusqu'en 2013, aucune autre donnée positive n'a été constatée sur le site Natura 2000 (des individus ont été observés en 2014 sur le Grand Isaka, cours d'eau sur Saint-Jean-de-Luz appartenant au bassin versant de la Nivelle). Le secteur amont du bassin de la Nivelle (zone forestière ou prairiale) semble présenter, à l'heure actuelle, le plus fort enjeu de conservation de l'espèce. De plus, les écrevisses exogènes ne semblent pas avoir fréquenté ce secteur qui est donc indemne de la peste de l'écrevisse.

### Des prospections qui se sont avérées négatives en 2013

L'absence d'individus peut s'expliquer par les violentes crues qui ont entraîné d'importants arrachages et transports de matières. Ce phénomène peut être à l'origine de mortalité ou de modification de la structure physique des hydrosystèmes.

Les dernières observations sur le site (2006 : données considérées comme historiques) ne nous permettent pas de confirmer la présence d'une population sur le site.

Sur le site, 145 km sont favorables à cette espèce, soit environ 79 %.

A ce jour, 13 km sont fréquentés sur le site, soit 9% de la zone favorable pour l'espèce.

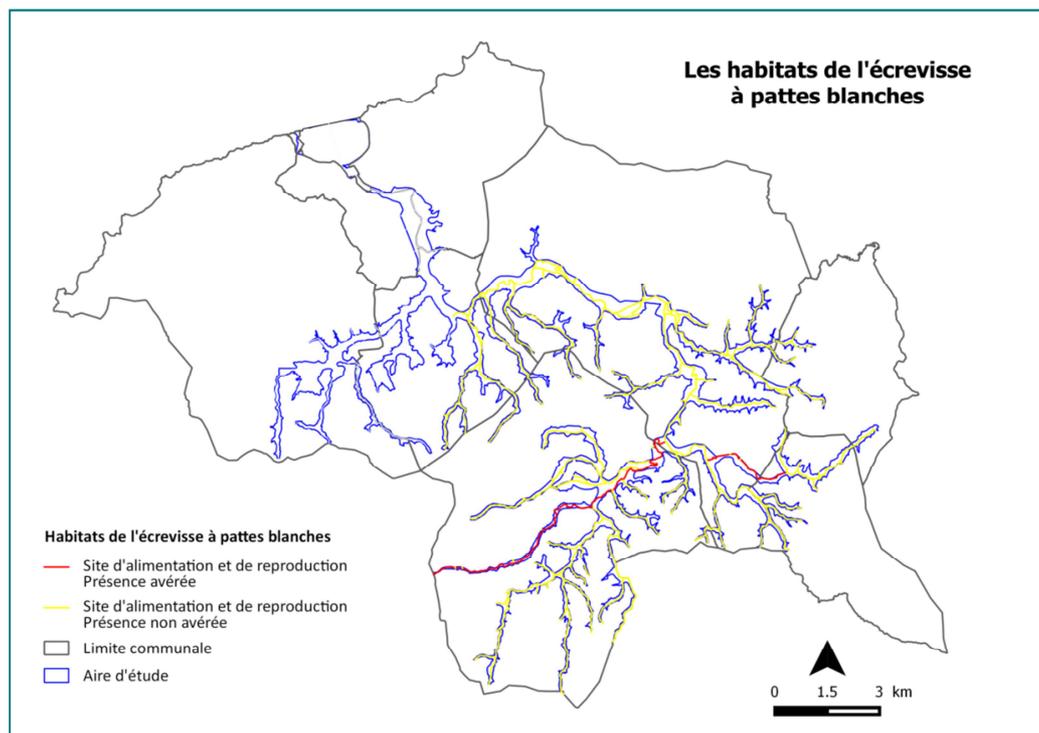


Figure 17 : Habitats d'espèce de l'Écrevisse à pattes blanches

# Fiche espèce N°18

## MULETTE PERLIERE (*Margaritifera margaritifera*)

Code N2000 : **1029**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Directive Habitats-Faune-Flore | Annexes II et V                         |
| Protection nationale           | Article 2                               |
| Convention de Berne            | Annexe III                              |
| Cotation UICN (liste rouge)    | Monde : en danger ; France : vulnérable |

### ► Description de l'espèce

#### Caractéristiques :

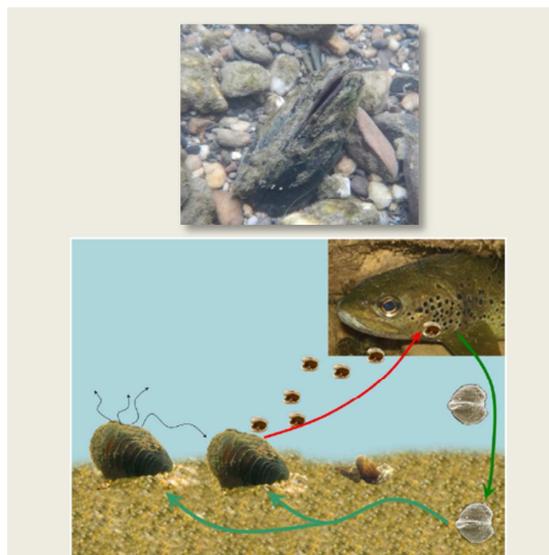
La Mulette perlière est une moule d'eau douce présentant une coquille allongée, d'une longueur de 110 à 160 mm et d'une largeur de 40 à 50 mm, de couleur noire.

#### Ecologie :

La Mulette perlière vit à moitié enfouie dans les sédiments des rivières à fond sableux, gorges boisées, blocs rocheux ... où elle filtre jusqu'à 50 litres d'eau par jour. Le courant doit y être suffisant et la profondeur du cours d'eau comprise entre 0,5 et 2 m. Les biefs de moulins constituent parfois des milieux de choix grâce à la pérennité des conditions hydrologiques. La présence de Saumon atlantique ou de Truite fario est indispensable au bon déroulement du cycle de vie de la Mulette perlière car, dans les premiers stades de développement, ses larves vivent fixées sur les branchies de ces deux espèces uniquement. La longévité de l'espèce est estimée à plus d'un siècle.

#### Confusions possibles :

Grande mulette, Anodonte des cygnes, Mulette méridionale, Mulette des rivières



Mulette perlière

© AAPPMA Nivelle (photo) PNA Mulette (schéma)

### Etat de conservation de l'espèce

**Défavorable mauvais**

### Répartition

#### Distribution sur le site :

Des observations de l'espèce ont été faites depuis l'usine de traitement des eaux de Saint-Pée-sur-Nivelle jusqu'au moulin d'Uxondo (Saint-Pée-sur-Nivelle) au sein du cours d'eau principal et dans un canal de restitution du moulin.

#### Effectif sur le site :

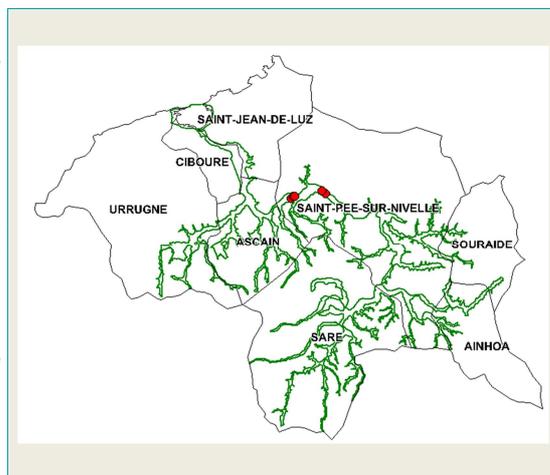
Les effectifs sont très faibles et oscillent suivant les stations de l'unité à la dizaine d'individus. En 2014, sur l'ensemble du site, une cinquantaine d'individus ont été observés.

#### Rareté :

La Mulette perlière est rare sur le site : son aire de présence connue à ce jour représente moins de 1,5 % du site Natura 2000.

#### Période de présence de l'espèce :

Toute l'année



|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Tendance et évolution sur le site     | En 15 ans, l'aire de distribution de la Mulette perlière semble avoir régressé de près de deux tiers (Cochet, 2000)  |
| Menaces potentielles                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollutions accidentelles et eutrophisation des cours d'eau,</li> <li>• Aménagement des rivières (artificialisation, curage,...),</li> <li>• Baisse des effectifs de Salmonidés,</li> <li>• Prédation humaine et animale (Loutre, Rat musqué), concurrence avec espèces exogènes,</li> <li>• Création de seuils limitant la transparence migratoire,</li> </ul>  |
| Recommandations en matière de gestion | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance de l'espèce sur le site (localisation, dynamique des populations, analyse historique comparative...),</li> <li>• Protection des stations à Mulette des piétinements (bétail, baigneurs, pêcheurs...),</li> <li>• Éloignement des rejets de stations d'épuration des stations de Mulette perlière,</li> <li>• Interdiction de tout aménagement à proximité des stations de Mulette perlière, en particulier en lit mineur,</li> <li>• Amélioration de la continuité écologique des cours d'eau.</li> </ul> |

## Informations complémentaires

### La Nivelle, l'un des derniers cours d'eau des Pyrénées Occidentales

La Mulette perlière est présente sur la Nivelle depuis de nombreuses années. Elle est citée en 1892 dans l'ouvrage « Histoire malacologique des Pyrénées françaises et espagnoles » de FAGOT indiquant la présence de l'espèce à Sare, au pont d'Amotz à Saint-Pée-sur-Nivelle et à Olhette.

D'après l'étude de M. Cochet en 2000, la Nivelle est l'un des deux derniers cours d'eau, avec l'Adour, en aval de Tarbes (Midi-Pyrénées) à abriter encore la Mulette perlière sur le bassin Adour-Garonne.

### Une population en régression forte

En 2000, M. Cochet avait localisé 9 stations sur le site Natura 2000 : 8 entre Ascain et Saint-Pée-sur-Nivelle et une au pont d'Amotz, les stations de Sare et Olhette pourtant positives au siècle dernier se sont avérées négatives en 2000. Il estimait la population à une centaine d'individus.

Les inventaires de 2013 et 2014 ont confirmé la présence de l'espèce entre Ascain et Saint-Pée-sur-Nivelle mais uniquement sur 4 stations et sur une distance plus courte qu'en 2000. Sur Olhette, aucun inventaire n'a eu lieu. Des questions se posent par conséquent sur l'aire de répartition exacte de l'espèce sur le site. La population est estimée à une cinquantaine d'individus à ce jour, soit moitié moins qu'en 2000.

### Une faible population vis-à-vis de la potentialité du site

L'espèce affectionne les rivières d'eau douce sur terrains siliceux, avec des profondeurs comprises entre 0,5 et 2 m, du courant et une eau oligotrophe limpide. Elle est donc présente sur des secteurs composés de sédiments meubles avec des courants ni trop lents ni trop rapides.

Cette espèce, très sensible au taux d'azote, a besoin d'un cours d'eau de bonne qualité. Le SDAGE 2016-2021 évalue la Nivelle en bon état pour la qualité physico-chimique. De même, elle a besoin de la présence du Saumon atlantique et de la Truite fario pour se reproduire car, durant la vie larvaire, les glochidies (bébés moules) s'enkystent sur les branchies de ces deux espèces. Ces deux espèces sont présentes sur l'ensemble du site Natura 2000.

Sur le site, elle peut donc être potentiellement présente du port d'Ascain jusqu'à la frontière espagnole (les têtes de bassin, ayant un régime torrentiel, sont moins favorables que le reste).

Une question se pose sur la viabilité de cette population car, en France, certaines populations ne se reproduisent plus.

Sur le site, 145 km sont favorables pour cette espèce, soit environ 79 % du cours d'eau du site.

A ce jour, 3,4 km sont réellement fréquentés sur le site, soit 2,3 % de la zone favorable pour l'espèce.

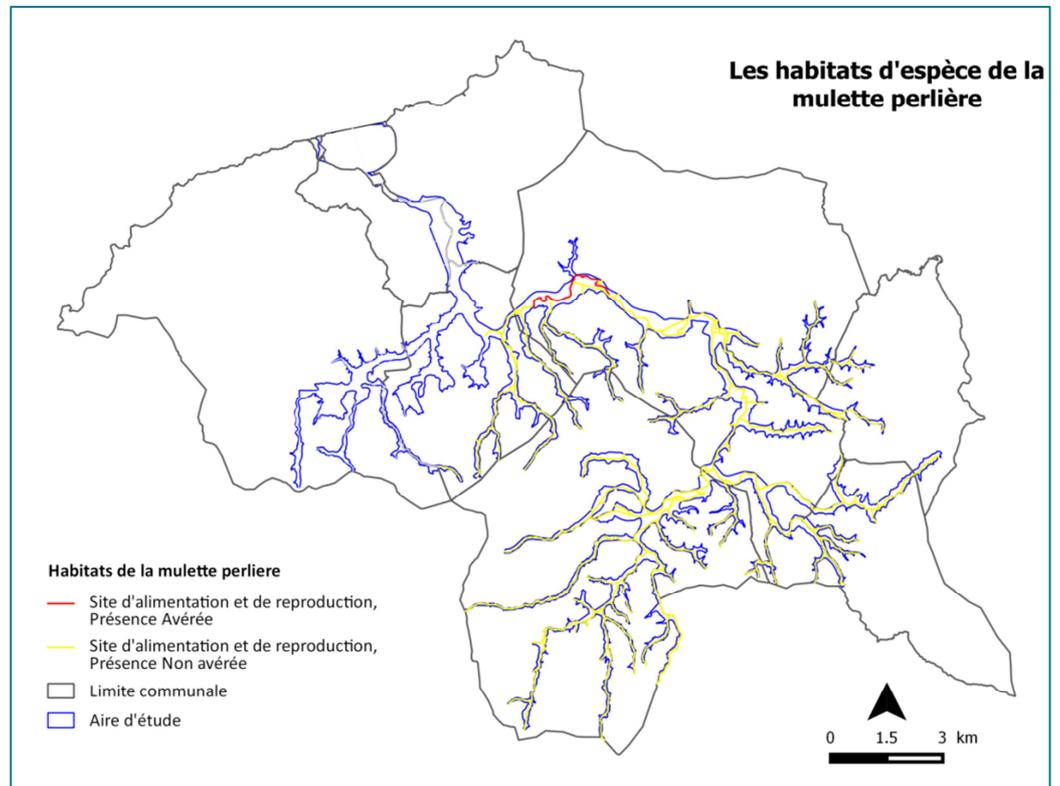


Figure 18 : Habitats d'espèce de la Mulette perlière

## Les espèces animales patrimoniales

Hormis ces espèces d'intérêt communautaire, une cinquantaine d'espèces patrimoniales ont été recensées dans la bibliographie ou lors des inventaires de terrain dont :

- **Les espèces inféodées aux milieux aquatiques**



Figure 19 : Illustrations de quelques espèces patrimoniales présentes sur le site

- **Les insectes saproxyliques**

La richesse de l'aire d'étude en boisements de feuillus, forêts rivulaires, représente un intérêt majeur pour la conservation des espèces de coléoptères saproxyliques de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Les hêtraies atlantiques constituent des habitats de prédilection pour la réalisation du cycle biologique complet de la Rosalie des Alpes, espèce d'intérêt communautaire. Cet habitat, identifié dans la partie Sud et montagnarde du site Natura 2000 de la Nivelle, peut potentiellement accueillir une population de cette espèce.

- **Les chiroptères**

Les milieux aquatiques, et tout particulièrement le réseau hydrographique de la Nivelle, présentent un grand intérêt pour toutes les espèces de chiroptères. Un inventaire, réalisé dans le cadre du DOCOB de Larrun-Xoldokogaina, a montré la présence sur le site d'espèces d'intérêt communautaire : Rhinolophes, Murins, Barbastelle, des Oreillards, de la Noctule de Leisler et du Minoptère de Scheibers.

Les cours d'eau constituent des zones de chasse très recherchées. En effet, l'eau leur est indispensable pour s'hydrater et permet la présence de nombreux insectes qui constituent une ressource alimentaire pour les chiroptères. Cette abondance d'insectes attire la majorité des espèces de chauves-souris, qui sont toutes insectivores en Europe.

De plus, les cours d'eau et la ripisylve forment des corridors biologiques indispensables aux chauves-souris. La majorité des espèces dépend de structures linéaires du paysage pour leur déplacement (routes de vol).

Le réseau hydrographique de la Nivelle, situé à proximité de gîtes de chauves-souris (grottes de Sare, anciennes bâtisses et clochers, cavités souterraines du domaine d'Abbadia à Hendaye), joue donc un rôle déterminant pour l'alimentation et le déplacement de la majorité des espèces de chiroptères présente sur le territoire d'étude.

**La liste complète de l'inventaire de terrain réalisé en 2013 est consultable dans le document de compilation associé.**

# 3. Enjeux de conservation

## 3.1. Méthode de hiérarchisation des enjeux

La méthode se base sur un système de notation qui regroupe 2 critères.

### ► 3.1.1. La valeur patrimoniale

Cette valeur repose sur deux critères :

- Une **analyse régionale** qui prend en compte l'aire de répartition de l'espèce, les effectifs nationaux, l'amplitude écologique et la dynamique de population,
- La **responsabilité du site** qui évalue l'importance du site par rapport à l'aire de distribution actuelle de l'espèce et la répartition spatiale de l'espèce sur le site (rareté de l'espèce et localisation spatiale).

Une note est attribuée à chaque critère évalué, en fonction de cette note, la valeur patrimoniale est définie selon 4 niveaux : **très fort**, **fort**, **moyen** ou **faible**.

### ► 3.1.2. Les Menaces

Les menaces qui correspondent principalement aux risques de perturbations anthropiques sont définies à partir du diagnostic socio-économique selon 3 niveaux : **fort**, **moyen** ou **faible**.

La hiérarchisation des enjeux correspond au croisement entre ces deux critères selon la clé dichotomique suivante :

Tableau 5 : Clé dichotomique pour hiérarchiser les enjeux

|   | Intérêt patrimonial fort à très fort | Intérêt patrimonial moyen | Intérêt patrimonial faible |
|---|--------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Menaces élevées (destruction à court terme) | Très fort                            | Fort                      | Moyen                      |
| Menaces moyennes                            | Fort                                 | Moyen                     | Faible                     |
| Menaces faibles ou absence de menace        | Moyen                                | Faible                    | Faible                     |

## 3.2. Résultats

Tableau 6 : Hiérarchisation des enjeux

|                                    | Valeur patrimoniale | Menace | Hiérarchisation des enjeux |
|------------------------------------|---------------------|--------|----------------------------|
| <b>Angélique des estuaires</b>     | Fort                | Fort   | <b>Très fort</b>           |
| <b>Mulette perlière</b>            | Fort                | Modéré | <b>Fort</b>                |
| <b>Écrevisse à pattes blanches</b> | Modéré              | Fort   | <b>Fort</b>                |
| <b>Cistude d'Europe</b>            | Modéré              | Fort   | <b>Fort</b>                |
| <b>Vison d'Europe</b>              | Fort                | Modéré | <b>Fort</b>                |
| <b>Saumon atlantique</b>           | Modéré              | Fort   | <b>Fort</b>                |
| <b>Lamproie marine</b>             | Modéré              | Modéré | <b>Moyen</b>               |
| <b>Lamproie fluviatile</b>         | Modéré              | Modéré | <b>Moyen</b>               |
| <b>Desman des Pyrénées</b>         | Fort                | Faible | <b>Moyen</b>               |
| <b>Grande Alose</b>                | Modéré              | Faible | <b>Moyen</b>               |
| <b>Trichomanès remarquable</b>     | Modéré              | Modéré | <b>Moyen</b>               |
| <b>Soldanelle velue</b>            | Modéré              | Modéré | <b>Moyen</b>               |
| <b>Alose feinte</b>                | Modéré              | Faible | <b>Faible</b>              |
| <b>Lamproie de Planer</b>          | Faible              | Modéré | <b>Faible</b>              |
| <b>Loutre d'Europe</b>             | Faible              | Faible | <b>Faible</b>              |
| <b>Cuivré des marais</b>           | Faible              | Modéré | <b>Faible</b>              |
| <b>Cordulie à corps fin</b>        | Faible              | Faible | <b>Faible</b>              |
| <b>Agrion de Mercure</b>           | Faible              | Modéré | <b>Faible</b>              |

# 4. Bilan du diagnostic écologique

Le site Natura 2000 a une responsabilité forte, voire très forte, pour 6 espèces : l'Angélique des estuaires, la Mulette perlière, la Cistude d'Europe, le Saumon atlantique, le Vison d'Europe, et l'Ecrevisse à pattes blanches.

Tableau 7 : Bilan du diagnostic écologique du site

|                             |                              |   |                  |                               |
|-----------------------------|------------------------------|---|------------------|-------------------------------|
| <b>Etat de conservation</b> | <b>Bon</b>                   | <p>Soldanelle velue</p> <p>Grande Alose</p> <p>Lamproie de Planer</p> <p>Loutre d'Europe</p>                                      | <b>Moyen</b>     | <b>Enjeux de conservation</b> |
|                             | <b>Défavorable inadéquat</b> | <p>Angélique des estuaires</p> <p>Trichomanès remarquable</p>   | <b>Très fort</b> |                               |
|                             | <b>Défavorable mauvais</b>   | <p>Mulette perlière</p> <p>Ecrevisse à pattes blanches</p> <p>Saumon atlantique</p> <p>Cistude d'Europe</p> <p>Vison d'Europe</p> | <b>Fort</b>      |                               |
|                             | <b>Inconnue</b>              | <p>Desman des Pyrénées</p> <p>Agrion de Mercure</p>   | <b>Moyen</b>     |                               |
|                             |                              | <p>Lamproie marine</p> <p>Lamproie fluviatile</p> <p>Alose feinte</p>   | <b>Moyen</b>     |                               |
|                             |                              | <p>Cordulie à corps fin</p> <p>Cuivré des marais</p>  | <b>Faible</b>    |                               |
|                             |                              |   |                  |                               |

